

# ZOOM

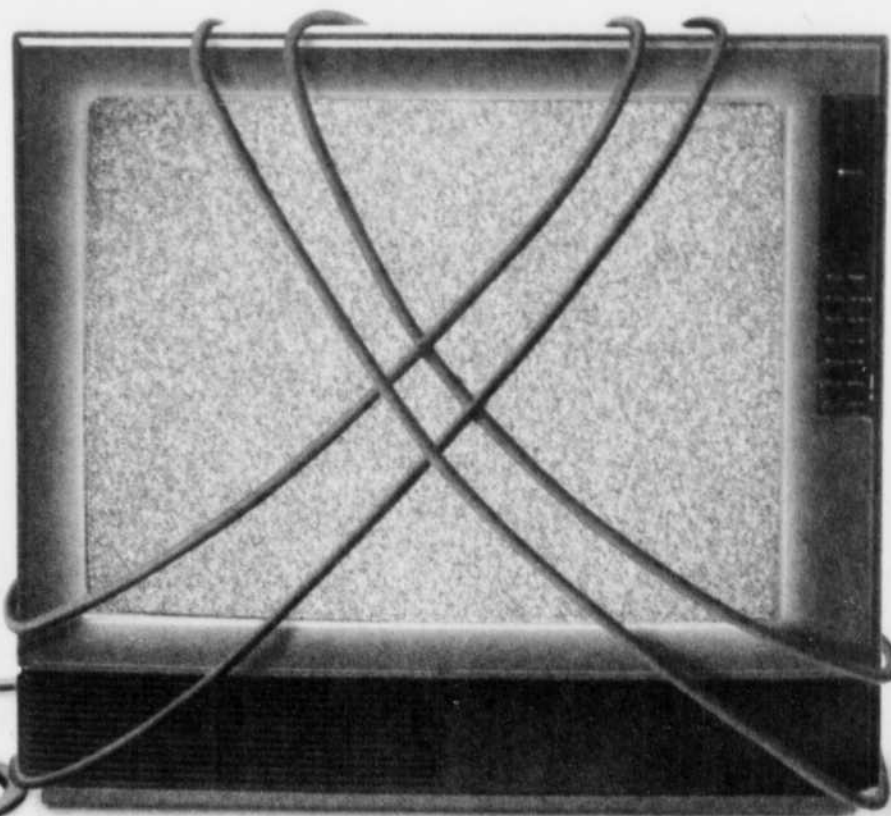


◀ AU RYTHME DES FLOTS D 10

ENTREVUE AVEC JORANE D 3 ▶



*Le plus frappant, quand on vit sans téléviseur, c'est de constater à quel point il alimente la vie des autres.*



## Télévision non grata

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

Céline Bilodeau n'habite pas la planète Mars et, pourtant, elle n'a jamais vu d'images du 11 septembre, jamais regardé les tours s'effondrer. Elle n'est pas aveugle non plus. Il y a 11 ans, elle a décidé de foutre la télé hors de sa vie.

Elle a pris cette décision avec le nouvel homme de sa vie, René, avec qui elle a choisi de troquer la ville pour la campagne. De Chambly, ils sont déménagés à... Saint-Malachie, un village de 1300 habitants dans Bellechasse. Déterminés à laisser derrière les « choses dont (ils) n'avaient pas vraiment besoin », le téléviseur, comme le micro-ondes, n'a pas suivi.

En faisant vœu d'abstinence de télévision, Céline l'a imposé à ses deux filles, âgées alors de 10 et 12 ans. Elle en était consciente. « On a essayé de pallier par une vie familiale plus intensive. On a joué aux cartes, à des jeux de société, on se faisait même des dictées. René lisait des histoires aux filles, il chantait, on faisait des soirées de massage. Tout ça pour faire sentir aux filles qu'elles n'avaient pas quelque chose en moins, mais que c'était un plus de ne pas avoir de téléviseur », se souvient-elle.

Aujourd'hui, l'aînée, Élise, a 23 ans. Elle l'admet, « c'était difficile au début », même si elle n'était pas « accro de la télévision ». Depuis toujours, sa mère ne lui permettait qu'une émission par soir, elle a donc vite appris à faire autre chose que de se planter devant le petit écran.

Par contre, le « sentiment d'appartenance » à l'école en a pris pour son rhume. Céline se souvient que sa fille lui racontait parfois combien « c'était plate le midi, parce que tout le monde parlait de *Chambre en ville* ou de *Watatatow* et elle n'avait aucune idée de ce qui s'était

passé. Je leur disais de partir d'autres sujets de conversation, mais je savais bien au fond de moi que ce que je leur demandais n'avait pas d'allure ».

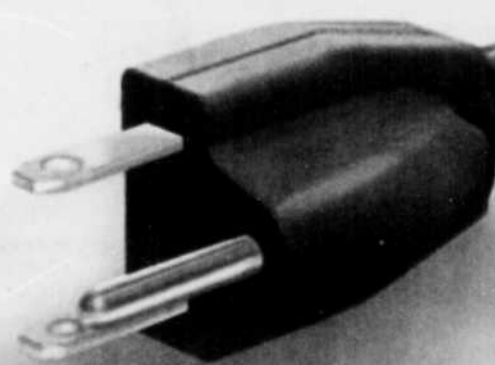
Au cours des années qui ont suivi, Céline a accouché d'Emmanuelle, âgée aujourd'hui de neuf ans, de Laurence, qui aura huit ans dans trois semaines, d'Évangéline, six ans, et de Joseph, quatre ans. Contrairement à Élise et à Catherine, ils n'ont jamais connu la télévision à la maison. « Avec eux, les activités qu'on fait le soir ne servent pas à compenser », note Céline.

Depuis qu'ils sont nés, les quatre enfants n'ont à peu près eu aucun contact avec le petit écran, surtout avec la violence et la publicité qui viennent avec. Jamais Céline ne se fait harceler pour un Nintendo ou le gadget en vogue « À Noël, j'ai demandé à Évangéline ce qu'elle voulait comme cadeau. Elle m'a dit qu'elle n'avait besoin de rien, que je pouvais lui acheter n'importe quoi. Je lui ai demandé aussi quel serait le plus beau cadeau qu'elle pourrait faire et elle m'a répondu : de l'eau à tous les enfants du monde. »

Convaincu qu'une consommation nulle — ou au moins réduite — de télévision est un antidote à bien des problèmes de la société, Céline s'implique dans le Défi 10 jours sans télé ni ordinateur, auquel ont participé quelques dizaines d'écoles — primaires et secondaires — au Québec depuis 2003.

Ironiquement, son plus jeune, le petit Joseph, a eu le béguin pour la télévision alors que sa mère travaillait à

Voir **TÉLÉVISION** en D 2 ▶



INFOGRAPHIE LE SOLEIL

DEPUIS 1974

**PÂTES À TOUT**

651-8284

*C'est bon la vie!*

La plus grande variété de pâtes fraîches aux œufs, aux épinards, au blé entier, à la tomate, au piment ou aux herbes de Provence (spaghettini, spaghetti, linguine, fettuccine, fusilli, penne, lasagne), de sauces maison (dux champignons, aux palourdes, sicilienne, aux tomates jaunies et aux pleurétés, carbonara, pesto au basilic...), de pâtes farcies...

**LES HALLES DE SAINTE-FOY**  
Angle du Vallon et Quatre-Bourgeois

# Entretien avec Laure Waridel

■ Laure Waridel est cofondatrice et présidente d'Équiterre, un organisme qui fait la promotion du commerce et de la consommation responsables. Elle vient de publier « Acheter, c'est voter », aux éditions Écosociété. La chanteuse et violoncelliste Jorane a manifesté le désir de l'interviewer. C'est au téléphone qu'elle l'a fait, Laure Waridel étant retenue à Montréal auprès d'un enfant malade.

Anne-Marie Voisard

**Laure Waridel:** Ça me fait super plaisir que tu aies pensé à moi pour l'entrevue.

**Jorane:** Moi aussi, je trouve ça vraiment cool (...). J'ai pas eu la chance de lire ton livre, mais je veux commencer en disant qu'*Acheter, c'est voter*, je trouve ça incroyablement fort comme titre (...). Vite comme ça, est-ce que je peux te demander quels produits sont équitables?

**LW:** Alors il y a le café, qui a été le premier produit à faire son apparition ici. Y a le thé, le chocolat, le sucre. Y a des desserts glacés... Des bananes aussi.

**J:** C'est ça. Je voulais savoir s'il y a des bananes équitables.

**LW:** Oui, mais souvent elles ne sont pas identifiées comme équitables. Ce sont des bananes qui sont à la fois biologiques et équitables. Quand les magasins les reçoivent, le sceau de certification est sur les sacs. Mais ils les enlèvent, les sacs. Donc, il faut s'informer.

**J:** Est-ce que ça veut dire que si on achète une banane bio elle est équitable?

**LW:** Pas nécessairement. Mais elle a de fortes chances de l'être. Et, déjà, c'est un bon point. Acheter une banane bio, ça veut dire que les travailleurs n'ont pas été exposés à des pesticides ou des engrais chimiques qui sont très nocifs pour leur santé. Mais ça ne veut pas dire pour autant qu'elle vient d'une coopérative ou d'une plantation où les travailleurs ont reçu un juste salaire.

**J:** Au départ, y a un côté bénéfique à acheter bio.

**LW:** Absolument. Y a aussi quelques boutiques comme Dix mille villages, à Montréal. Un magasin de coopération internationale à Québec (Boutique équimonde, 365, boulevard Charest Est).

**J:** C'est quoi? Est-ce surtout des poteries, des trucs en tissu, des vêtements? C'est quoi?

**LW:** Y a toutes sortes de choses. Y a justement des poteries, de la vaisselle, de la porcelaine. Y a des nappes, des rideaux, des objets en osier, des jouets en bois, des cartes de souhaits. Y a vraiment beaucoup de choses, beaucoup de beaux cadeaux, en fait.

**J:** C'est cool... Toi, est-ce que t'es déjà allée dans des endroits où on parle de bananes équitables, café équitable? Est-tu allée voir comment ça marche là-bas?

**LW:** Oui. C'est comme ça d'ailleurs que j'ai eu envie de faire connaître le commerce équitable au Québec. J'ai étudié en développement international à McGill, et en sociologie. On parlait beaucoup de pays en voie de développement. Mais on remettait jamais en question l'exploitation qu'on faisait des populations du Sud. On parlait toujours de les aider, de faire des projets, mais jamais de voir comment on pouvait cesser de les exploiter. Je me disais que la première étape, c'était de cesser l'exploita-



« J'ai adoré ça, c'était cool; entre nous, ça a cliqué; à la fin j'étais émue; les questions déboulaient, j'étais assoiffée d'information, ça me donnait le goût de faire d'autres entrevues; j'ai appris beaucoup. »  
Jorane

Laure Waridel est cofondatrice et présidente d'Équiterre, un organisme qui fait la promotion du commerce et de la consommation responsables.

tion. Pour moi, c'était vraiment une question de justice avant de faire la charité. Ça fait qu'en terminant mes études, je suis allée dans une coopérative de café au Mexique, dans l'état d'Oaxaca, au sud, avec un ami photographe qui s'appelle Éric St-Pierre. On a passé deux mois dans les communautés productrices, à vivre chez les gens, avec eux, pour voir quelle différence ça faisait. Non seulement ils recevaient plus d'argent pour leur café, ce qui augmentait leur pouvoir d'achat, mais la grande différence que je trouvais, c'est au niveau de la dignité. Ils étaient fiers... Ils avaient vraiment une plus grande maîtrise sur leur vie. En anglais, on parle d'*empowerment*. Y a pas de mot français qui décrit aussi bien ça (...). Donc, je suis allée visiter une coopérative, mais juste pour le café, il y en a plus de 350 à travers le monde.

**J:** Est-ce que tu sais s'il y a des restaurants ou des cafés comme Second Cup ou comme Starbucks qui utilisent seulement du café équitable?

**LW:** Aux États-Unis, Starbucks a pris l'engagement de servir du café équitable, une fois la semaine, comme café du jour, et de l'avoir en grains pour ceux qui veulent l'acheter et l'apporter chez eux. Ici, c'est possible de l'avoir en grains, mais pas nécessairement en café du jour. Par contre, il y a plusieurs cafés indépendants qui ont décidé d'offrir du café équitable. Ça, c'est intéressant. La chaîne Frite alors, ici, ils ont du café équitable. Le Commensal aussi. Je sais que dans certains Commensal, à Montréal, ils n'ont que du café équitable.

**J:** Wow! C'est un super beau pas. Moi je connais aussi, dans la rue Rachel, un endroit où c'est du café équitable, et c'est excellent aussi.

**LW:** Est-ce que c'est le café Rico?

**J:** Oui.

**LW:** Ben, tu vois, c'a été le premier à certifier du café et à ne vendre que ça. C'est arrivé à la suite de la publication de mon livre, *Une cause café* (Les Intouchables, 1997, épuisé). Un tout petit livre. Ce propriétaire-là (Stéphane Tamar Kordahi) travaillait à la Bourse. Il est allé dans une communauté de café au Costa Rica. Il est revenu et a décidé qu'il lâchait son emploi de courtier et qu'il allait ouvrir le premier café équitable.

**J:** C'est vraiment touchant d'entendre ça. C'est drôle, parce que quand j'ai commencé à parler de mon projet, que



Jorane était impatiente de parler à Laure Waridel.

je voulais orienter l'entrevue et les articles sur la consommation responsable, quelqu'un m'a dit: « Mais voyons! Crois-tu vraiment à ça? »

**LW:** Les gens d'une autre génération, plus vieille que la nôtre, croient plus aux changements structureux. Je

pense qu'il en faut des changements structureux dans une économie. Il faut des gouvernements qui mettent en place des lois qui responsabilisent les entreprises, les consommateurs (...). Les citoyens sont aussi des consommateurs. C'est pour ça que je dis « acheter, c'est voter », mais je dis pas que voter, c'est juste acheter. C'est un pouvoir de plus (...). Chacun de nos gestes a un impact qui, oui, si tout le monde le faisait, changerait la planète. Mais il faut d'abord y croire et passer à l'action.

**J:** Tu as quel âge, toi?

**LW:** Moi, j'ai 32. Et toi?

**J:** 29 (...). Et est-ce que tu es un peu au courant de tout ce qui se passe au niveau des vêtements de sport? Les Nike, l'espèce de polémique qu'il y a eu autour de ça?

**LW:** Les chaussures de sport, c'est ce qu'il y a de plus difficile. Il y a une telle concentration de multinationales dans ce secteur. De plus, à l'exception d'une marque (New Balance), tout vient d'Asie. C'est un gros problème. Mais il y a eu beaucoup de pression sur Nike. C'a été une bonne chose. Au Mexique, y a une usine où Nike sous-traitait pour des vêtements. Les employés voulaient se syndiquer. Mais les propriétaires essayaient par toutes sortes de mesures de les empêcher. Y avait beaucoup de violence. Nike a fait des pressions sur cette entreprise en disant que si elle ne changeait pas ses pratiques, les contrats allaient lui être retirés.

**J:** C'était surtout parce qu'on engageait des enfants et qu'on les payait peu?

**LW:** C'étaient pas juste les enfants, c'étaient les femmes. Ça continue à se faire pour plein de vêtements qu'on achète, de souliers qui viennent d'Asie. Les femmes, par exemple, qui sont soumises à des tests de grossesse régulièrement et, si elles sont enceintes, elles

sont mises à pied. En Chine, des gens sont payés 0,28\$ de l'heure. Ils travaillent 10-12 heures par jour, sept jours par semaine quand ils sont en *rush* de production (...). Ce sont des conditions très proches de l'esclavage (...). On réalise pas à quel point, chaque fois qu'on achète quelque chose, on endosse les pratiques des entreprises.

**J:** Nike a maintenant un regard sur ces compagnies-là.

**LW:** C'est sûr que Nike, qui a été éblée beaucoup, a permis de changer certaines pratiques. Mais ça reste une multinationale (...). Wal-Mart est un bon exemple. Pourquoi c'est peu cher, comparé à des petites entreprises? C'est à cause des économies d'échelle et à cause des travailleurs et de l'écosystème que la chaîne contribue à exploiter.

**J:** Donc, c'est pas chez Wal-Mart qu'on va trouver des trucs équitables.

**LW:** Non, vraiment pas. Mais, tu ris, aux États-Unis, le plus gros vendeur de produits biologiques, c'est Wal-Mart. Mais c'est pas équitable pour autant. Il y a tellement de points de vente et c'est tellement gros, on offre ce que les gens demandent, et ils ont des produits bio.

**J:** Jusqu'à maintenant, j'ai touché la plupart des sujets qui m'étaient chers. Penses-tu que les gens d'ici voient ça encore comme de la charité que d'acheter équitable?

**LW:** De plus en plus de gens sont informés. Mais on a encore beaucoup de chemin à faire pour que nos gestes soient conséquents avec nos pensées. Le café équitable, qui est le produit le plus développé, représente seulement 2% du marché au Québec (...). Il faut non seulement que les citoyens s'engagent. Il va falloir que les gouvernements aussi le fassent.

**J:** Excellent! Les gouvernements, on va leur brasser la cage (...). Et je vais lire ton livre.

Chacun de nos gestes a un impact qui peut changer la planète —  
Laure Waridel

## TÉLÉVISION

Suite de la D 1

l'organisation du jeûne d'écrans à l'école de Saint-Malachie. « Il était chez la gardienne et il a regardé beaucoup la télé. Maintenant, il m'en parle souvent. J'ai l'impression qu'il passerait beaucoup de temps devant si on en avait une. »

Céline aussi. Même si elle a fait le choix conscient de s'abstenir de télévision, elle admet qu'elle serait « du genre à m'asseoir pour regarder une émission et de rester là en attendant la suivante. J'aime la télévision, ça m'absorbe. Je suis très visuelle ». Mais, maintenant qu'elle a appris à s'en priver, elle ne sait pas où elle trouverait le temps de s'y remettre.

Sa fille Emmanuelle lui a d'ailleurs demandé, un jour, d'avoir « la télévision, comme les autres ». Céline lui a demandé ce qu'elle voulait arrêter de faire pour libérer le temps nécessaire. « Cuisiner? Elle a dit non. Les jeux de société après souper? Non. Les histoires le soir? Non. Finalement, elle est arrivée à la conclusion qu'elle ne serait pas capable de trouver le temps. »

Le temps. Tout est là. Toutes les heures qu'elle n'a pas passées devant le téléviseur, Élise les a occupées à lire. C'est à Saint-Malachie qu'elle a lu son premier roman. « René est libraire. On a abandonné la télévision pour entrer dans le monde des livres. Il arrivait avec des boîtes de livres, de bandes dessinées. Les enfants tombaient là-dedans et lisaient tout. »



Outre les livres et de rares journaux, les enfants de Céline Bilodeau et de René Landry ont grandi avec la radio de Radio-Canada.

Outre les livres et quelques rares journaux, les enfants ont grandi avec la radio de Radio-Canada « parce qu'il n'y a pas de publicité », insiste Céline. Ainsi, à part de se sentir parfois « rejeté » à l'école, Élise détestait aussi par sa culture générale. « Les gens revenaient souvent avec ça, que je savais plein de choses, que j'étais très au courant de ce qui se passait. C'est d'ailleurs une des choses qui est écrite dans le petit mot sur moi dans mon album de finissants », souligne l'étudiante en enseignement.

Élise habite aujourd'hui à Lévis avec son copain, le père de l'enfant qu'elle porte. Ils ont la télé, pas de micro-ondes. Ensemble, ils ont discuté de ce qui adviendra du téléviseur après l'accouchement et convenu qu'il restera, mais à doses réduites. « C'est déjà le cas », note Élise. Après tout, fait-elle remarquer à sa mère, c'est comme ça qu'elle a passé les 12 premières années de sa vie. « Si tu as été capable de nous contrôler, je me dis que je serai sûrement capable aussi », espère la future maman.

Aux yeux de la mère et de la fille, le plus frappant, quand on vit sans téléviseur, c'est de constater à quel point il alimente la vie des autres. Élise est toujours troublée « d'entendre des conversations sur des personnages de téléromans comme s'il s'agissait de vrai monde. Ils savent tout de leur histoire, de leurs problèmes. Ils se préoccupent plus des personnages que de leurs voisins. Ils vivent sur une autre planète. Ils sont complètement déconnectés... »

# Sensible et mystérieuse

Dans la vie comme sur scène

ANNE-MARIE VOISARD  
AMVoisard@lesoleil.com

■ Jorane. Nom et prénom. Tout tient dans ce mot, un seul, qui identifie, même à ses propres yeux, la chanteuse violoncelliste. Car il y a longtemps maintenant qu'on ne l'appelle plus Joanne Pelletier.

Depuis 1996, en fait. Cette année-là, l'artiste du cello est allée à Haïti, dans le cadre d'un stage en coopération internationale. Son amie, Isabelle Marquis, était devenue Élisabelle. Quant à elle, eh bien !, les Haïtiens l'ont baptisée Jorane. Et ça lui est resté. Même son chum, le Madelinot Éloi Painchaud, la nomme ainsi. Avec lui, elle a fait l'acquisition d'une maison dans les Laurentides, baptisée The Crackpot Castle. Les sœurs Kate et Anna McGarrigle y avaient leurs habitudes.

Pour Jorane, 1996 fut une année charnière. C'est ce qu'elle a raconté en entrevue lors d'un récent dimanche neigeux. D'abord, il y a eu ce stage qui lui a montré l'importance de l'entraide, du partage. Mais, surtout, elle a gagné le concours Cégeps en spectacle.

« Ça manque un peu de poésie de dire que j'ai acheté une maison dans les Laurentides. Cette maison, elle est remplie d'âme, une belle âme... Une maison de bois tout croche, qui me ressemble à moi et mon chum... À l'époque des sœurs McGarrigle, il y avait des événements musicaux et artistiques. »

Jorane

« J'aimais pas ça les concours, mais c'est naturel que tu te présentes si t'es en musique. » Des portes se sont donc ouvertes, qui ont contribué à lancer sa carrière. D'autant plus qu'elle a aussi

obtenu un prix de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, lequel lui a valu d'aller pour la première fois en Europe. Elle a entre autres chanté à Saint-Malo.

## SÉANCE DE PHOTOS

L'entretien se déroule au dernier étage du théâtre Capitol, d'où la vue sur la place D'Youville et les environs est imprenable. Il fait suite à une longue séance de photos dans la cage d'escalier. Jorane a revêtu pour la circonstance une robe de scène qui porte la griffe Myco Anna. Très seyante, légère, amusante avec ses garnitures de rubans aux couleurs vives. Il s'agit de vêtements produits avec des tissus recyclés. L'inséparable violoncelle est dans le décor. Jorane l'utilise dans toutes les positions, n'hésitant pas à se faire

contorsionniste, encouragée en cela par son gérant, Sébastien Nasra, qui veille au grain. Le photographe n'a qu'à bien se tenir.

« Ah ! Intéressant. J'hais pas ça. » C'est Jorane qui commente les images que donne à voir la caméra numérique. Les pochettes de disques, les posters bénéficient du même soin de sa part. Elle dit que ça lui vient de son enfance. « Mon père est un maniaque de photos; je servais de cobaye. » Cet homme, dont elle ne veut pas dire le prénom, captait avec son appareil les plantes et les oiseaux. Il est psychologue spécialisé en toxicomanie et, avant sa retraite, travaillait à l'hôpital Saint-François d'Assise.

« Eux ne veulent pas de photos, je respecte leur vie privée », tranche Jorane à propos de ses parents. Tout au

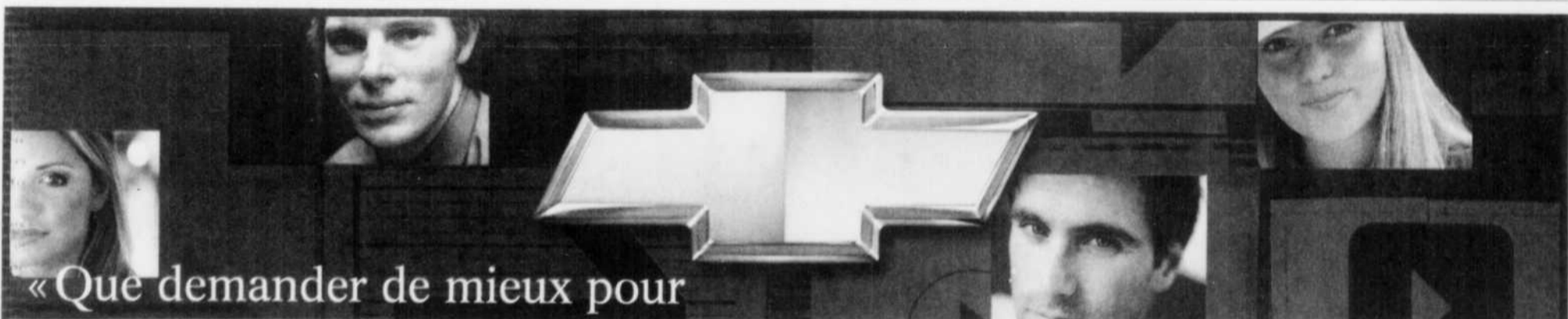
« Il n'y a pas deux Jorane... Sur scène ou à la maison, c'est la même fille, gang ! J'ai la même passion, la même simplicité sur scène que dans la vie. Même quand je fais la vaisselle. Être sur scène, c'est être en vie. »  
Jorane

LE SOLEIL, PATRICE LANDOCHÉ

## LA BULLE DE MYSTÈRE

Hors scène, l'artiste tient à sa bulle de mystère. Ce qui n'empêche pas, au premier contact, de la sentir très engageante. Comme si on rencontrait une copine, et qu'on pouvait causer de tout et de rien. C'est un paradoxe. Il y a deux Jorane. Celle qui vocalise et tient l'archet avec une grâce qui la transfigure. Il faut l'avoir déjà vue en spectacle, faire corps avec l'instrument, à la fois

Voir SENSIBLE en D 6 >



« Que demander de mieux pour une mini du XXI<sup>e</sup> siècle ? »

Jacques Bienvenue, Journal de Montréal



CHEVROLET AVEO LS

**139 \$/mois\***  
Avec comptant de 1981\$  
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité	
159\$	849\$	0\$	OU 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT*
174\$	0\$	0\$	

Terme de 60 mois à la location. Transport et préparation inclus.

Sécurité 5 étoiles\* • Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103 HP • Habitacle pour 5 passagers • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Direction et freins assistés • Phares antibrouillard (5 portes) • Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière (5 portes) • Tachymètre • Volant inclinable • Radio AM/FM avec 4 haut-parleurs • Sièges baquets avant, côté conducteur réglable en hauteur • Rétroviseurs extérieurs à télécommande manuelle • Chauffe-moteur • Pneus P185/60R/14 toutes-saisons • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise


CHEVROLET AVEO 5 LS

**139 \$/mois\***  
Avec comptant de 2263\$  
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité	
159\$	1131\$	0\$	OU 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT*
179\$	0\$	0\$	

Terme de 60 mois à la location. Transport et préparation inclus.



CHEVROLET  Choisis ta route.



**GARANTIE**  
5 ANS  
OU 100 000 KM  
SANS AUCUNE FRANCHISE

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, et appliquées aux modèles neufs de base 2005 suivants: Aveo (1TD801P7A), Aveo\* (1TD451R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et droits en sus et payables en sus et payables en sus. \*A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois avec versement initial ou échange équivalent, voir ci-dessous. A la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c. du km après 100 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. \*Modèle 5 portes seulement. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), des E.-U. sur les modèles Aveo 5 2005. Ces offres sont exclues et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobile. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Remarque: vous devez visiter www.gmacads.com.

## ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Un faux calcul



Jean-Marc  
Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

Pour consentir des baisses d'impôts, il faut en avoir les moyens. Or, la ronde de compressions de 500 millions \$ que le gouvernement Charest vient de lancer en catastrophe — du jamais vu à la toute veille d'un budget — prouve que cet objectif relève actuellement du dogmatisme politique.

Personne ne peut être viscéralement contre un allègement du fardeau fiscal des Québécois. Ce ne sont d'ailleurs pas seulement les couches les plus aisées de la société qui sont en demande à ce chapitre.

Ce sont souvent aussi des gens de la classe moyenne. Il faut comprendre que bien des travailleurs non syndiqués, dont le pouvoir d'achat n'a cessé de se détériorer au fil des ans, y voient une façon d'améliorer leur sort (même si c'est sans trop y croire).

Le problème, c'est que le gouvernement de Jean Charest agit comme s'il cherchait à bernier tout le monde dans cette affaire.

Est-il normal de lancer à la toute dernière minute un exercice de compressions d'un demi-milliard de dollars pour parvenir à des baisses d'impôts ? Cet objectif découle-t-il d'une démarche sérieuse, d'un plan réfléchi ? Absolument pas.

Québec n'est pas parvenu à dégager les marges de manœuvre qu'il espérait pour réduire le fardeau fiscal des Québécois. Voilà pourquoi il vient d'enclencher cette opération de compressions sur les chapeaux de roues.

Ce gouvernement devrait pourtant savoir que la précipitation est très mauvaise conseillère. C'est pour arriver à boucler son budget que l'ancien ministre des Finances, Yves Séguin, a amputé le régime de prêts et bourses de 103 millions \$ à la toute dernière minute l'an dernier. On a vu le résultat.

On ne consent pas des baisses d'impôts en coupant ça et là de façon précipitée, sans prendre le temps de bien mesurer les conséquences de ses décisions ! Ce n'est pas ainsi qu'on prépare l'avenir.

C'est probablement ce qu'avaient en tête les économistes qui ont mis en garde le nouveau ministre des Finances, Michel Audet, cette semaine. Avec justesse, ils ont rappelé que les baisses d'impôts n'auront qu'un impact minime sur l'argent disponible des ménages, mais qu'elles nuiront gravement aux capacités de l'État. Cela, c'est sans compter le fait que ce n'est pas de cette façon que le gouvernement gagnera en crédibilité auprès d'Ottawa dans le dossier du déséquilibre fiscal ! Le lieutenant québécois de Paul Martin, Jean Lapierre, aura beau jeu de répéter que ce n'est pas le gouvernement fédéral qui financera les baisses d'impôts québécoises...

Québec devait baisser les impôts de 1 milliard \$ pour l'année à venir. Il viserait maintenant entre 500 millions \$ et 750 millions \$. Pour combler le manque de revenus, il songe à exiger davantage de dividendes de la part d'Hydro-Québec. Si les hausses de tarifs d'électricité intervenues depuis 18 mois pouvaient se justifier, ne serait-ce que pour mieux sensibiliser les abonnés à leur consommation énergétique, une augmentation décrétee dans le seul but de permettre une réduction du fardeau fiscal serait une tromperie. Les baisses deviendraient fictives.

Il reste quand même un argument de taille à Jean Charest, celui de remplir un engagement électoral. Ce n'est pas négligeable dans le contexte de profond cynisme que l'on connaît. Mais pourquoi respecter cette promesse (même si ce n'est qu'en partie) et pas celles concernant les augmentations de budget promises en santé et en éducation pour 2005-2006 ?

Le gouvernement Charest serait beaucoup mieux avisé de reporter ses baisses d'impôts mal ficelées. Elles n'ont plus aucun sens dans le contexte actuel.

## APPEL AUX LECTEURS

## Les soins de santé à Québec

LE SOLEIL prépare un grand dossier sur les soins de santé dans la région de Québec et dans l'Est. Nous avons besoin de vous. Selon votre expérience, qu'est-ce qui fonctionne bien dans le réseau en termes d'accès aux services, de qualité des soins, de délais d'attente, de suivi médical... et qu'est-ce qui ne va pas ? Que faudrait-il faire pour améliorer les choses ?

Écrivez-nous à  
 rédaction@lesoleil.com

## RÉFLEXION

## Écoles publiques, écoles privées : il faut se parler !

Mario Asselin

L'auteur est directeur d'une école privée de la région de Québec.\*

Le Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique a choisi une approche agressive et médiatique dans sa quête légitime de « donner à l'école publique les moyens de faire mieux », selon son expression. En d'autres mots, les établissements du réseau scolaire privé empêchent l'école publique de bien s'acquitter de sa mission.

Impliqué dans la gestion d'un établissement privé (semi-privé serait plus exact !) depuis 22 ans, j'ai œuvré avec des confrères du public dans beaucoup de dossiers dont quelques années à titre de directeur d'une des écoles ciblées par le MEQ pour l'implantation de la nouvelle réforme du curriculum. Je ne peux croire que la recherche de solutions pour améliorer l'éducation au Québec passe par l'écrasement systématique du choix des parents de plus de 100 000 élèves qui fréquentent les écoles privées du primaire et du secondaire.

Je suis persuadé que nous avons mieux à faire que de nous affronter par l'entremise du calcul des supposées économies à faire. Je vous propose de relancer la discussion sous un angle nouveau : le dialogue !

Je crois vraiment que nous gagnerions à nous fréquenter un peu plus, mes amis du public. Nous avons beaucoup de choses à apprendre de vous et certaines de nos manières de faire pourraient vous intéresser. Chaque fois que je participe à des groupes de travail avec des officiers du réseau public, je m'émerveille de ce que nous découvrons à échanger ensemble pour le plus grand bénéfice des jeunes qui fréquentent nos institutions. Certes, il m'arrive de ressentir un malaise en m'identifiant comme « un méchant » du privé, mais nous oublions vite cette étiquette qui nous empêche de se voir avant tout comme des personnes et nous nous mettons au travail en nommant nos tâches communes et les immenses défis de « faire l'école en 2005 » !

Nous réalisons à ce moment que nos

jeunes se ressemblent. Certains en arachent, d'autres sont gourmands et exigent beaucoup ; plusieurs ne demandent qu'à apprendre de la vie et, au demeurant, forment la grande majorité des élèves à qui nous avons à rendre service. Je ne veux pas escamoter les défis particuliers que vous relevez, gens des organisations membres du regroupement. Ces problématiques sautent aux yeux : vos ententes régissant les conditions de travail du personnel sont rigides, ce qu'on appelle l'école montréalaise commande des interventions très particulières, l'intégration parfois « sauvage » de certaines clientèles ne vous rend pas la vie facile et il est difficile de maintenir « à bout de bras » les petites écoles de village.

De notre côté, la situation de nos pensionnats inquiète, nos écoles EH-DAA sont à bout de souffle, notre personnel doit composer avec un nombre d'élèves par classe très élevé (beaucoup plus élevé que vous ne le croyez) et, de plus, nous ne pouvons bien souvent offrir des conditions de

travail aussi intéressantes sur le plan financier que les vôtres. Ensemble, il me semble que nous avons en commun de manquer gravement de ressources pour l'entretien et la réfection de nos immeubles. Les services éducatifs de qualité que nous tentons de rendre reposent sur les épaules d'enseignants et d'éducateurs qui ont des tâches beaucoup trop lourdes dans le contexte de la réforme actuelle. Et je ne parle pas de la reconnaissance de la profession ; cadres scolaire et enseignants « vont au bâton » tous les jours sans le filet protecteur du soutien parental. Je généralise un peu, je sais...

N'aurions-nous pas avantage à s'asseoir plus souvent autour de la même table ? Ne trouvez-vous pas que ces démarches autour de la pertinence de subventionner l'enseignement privé est un débat qui ne nous mènera nulle part ? Ne pensez-vous pas que la maladresse du gouvernement sur la question du financement à 100% des écoles juives est un « mauvais courant » pour espérer construire des so-

lidarités entre nous ?

Le dialogue entre tous les intervenants du monde scolaire est essentiel aux visées de réussite que chaque enfant du Québec a le droit d'espérer. Nous prenons trop de place à certains endroits ? La question de la sélection des élèves dans certains établissements vous irrite ? Vous trouvez que certaines ressources ou expertises pourraient être partagées ?

Pourquoi ne pas aborder de front toutes ces questions ? Nous aussi, trouvons que les « palmarès » n'ont pas leur place quand vient le temps d'évaluer la qualité de nos services dans les écoles. Autant que vous, la réforme nous emballe sous plusieurs aspects et nous embête parfois sur d'autres.

Nous faisons le plus beau métier du monde : nous aidons des jeunes à apprendre ! N'y aurait-il pas moyen de se centrer un peu plus sur ça, ensemble, autour de la même table ?

\* Il est aussi « blogueur » au <http://cyberportfolio.st.joseph.qc.ca/mario>.

JEFF FILLION CONTEMPLANT SON AVENIR...



## CHRONIQUE

## MARGARINE

## Les mamelles du modèle

Je travaillais à un texte sur le déséquilibre fiscal, mais je me demandais s'il ne faudrait pas plutôt parler des conservateurs, en congrès à Montréal ou encore revenir sur le dossier des prêts et bourses. Mais j'ai été interpellé par un enjeu de société plus pressant, la victoire que le gouvernement du Québec vient de remporter en Cour suprême.

Les juges du plus haut tribunal ont rejeté les arguments de la multinationale Unilever qui contestait le droit du Québec d'interdire la coloration de la margarine. Notre margarine restera blanche. C'est une victoire pour notre économie et nos producteurs de lait. C'est aussi une victoire identitaire car le Québec est seul en Amérique du Nord à prohiber expressément la coloration de la margarine.

Mais surtout, il faut voir dans cette histoire qui n'a pas fini d'être ridicule une allégorie sur ce qui est insupportable dans le modèle québécois, et qui illustre, dans l'infiniment petit, de nombreux comportements qui, dans les grandes choses, nous nuisent terriblement.

Le premier de ces ingrédients, c'est le clientélisme. Pourquoi le gouvernement Bourassa, en 1987, a-t-il pris la décision d'interdire la coloration de la margarine, à un moment où le monde avait changé et que ce genre de mesure, aux relents duplessistes, était déjà suspect ?

Essentiellement pour répondre aux pressions insistantes de l'Union des producteurs agricoles et des producteurs de lait. Un calcul politique évident. Doubé d'une culture politique où l'État favorise ses grands partenaires, qu'ils soient syndicaux, ruraux ou patronaux. Cette politique de copinage, de cadeaux et de retours d'ascenseurs est au cœur du modèle québécois.

Le second ingrédient, c'est l'interventionnisme économique. Cette mesure d'exception a alors été présentée comme une politique économique. En interdisant la coloration de la margarine, on aidait donc les producteurs de lait. On aidait aussi, nationalisme et populisme obligent, nos petits producteurs locaux contre des multinationales.

Le troisième ingrédient, c'est le mépris des citoyens. Dans ces deals entre l'État et ses partenaires, il y a bien sûr toujours un oublié, celui qui paie la note, le plus souvent

le contribuable, dans ce cas-ci le consommateur. Il est clair qu'en forçant la margarine à rester blanche, on la rend moins attrayante, et on écœure les consommateurs, même si ceux-ci préfèrent la margarine au beurre. On a bien sûr maquillé la mesure en évoquant la protection du public, qui devait être protégé coûte que coûte contre la confusion possible entre le noble sous-produit du lait et la vile margarine jaunée. On peut partir du principe que les Québécois savent lire les étiquettes. Et accepter que les cas de confusion, par exemple les toasts déjà beurrés dans les restaurants, sont un inconvénient mineur avec lequel nous pouvons collectivement composer.

Le quatrième ingrédient, c'est la persistance. Quand une décision est prise, elle risque d'être irréversible. Parce que le gouvernement a dit oui en 1987, il lui est devenu très difficile de revenir en arrière. Pourtant, le problème s'est posé, parce que ce dossier est devenu un irritant dans le commerce interprovincial, parce que la margarine produite ailleurs au Canada ne peut être vendue au Québec. Le ministre péquiste Guy Julien a tenté, en 1997, a failli réussir à mettre fin à cette

politique, mais les producteurs de lait l'ont fait reculer. Le premier ministre Charest, l'été dernier, pour le simple fait d'avoir accepté avec les autres provinces la création d'un groupe spécial pour étudier la question, a eu droit à 125 agriculteurs devant son bureau de circonscription et eu droit aux vertes dénonciations de la Fédération des producteurs de lait.

Cela étant dit, on peut comprendre que le gouvernement du Québec ait défendu sa cause jusqu'en Cour suprême, pour préserver son pouvoir de réglementation. Mais maintenant qu'il a remporté la bataille, ce serait le temps de se débarrasser de cette gênante survivance.

Il dispose d'un autre argument, de taille. En 2005, il est carrément indéfendable qu'un gouvernement encourage, directement ou indirectement, la consommation de beurre.

Mais un cinquième ingrédient entre en jeu, et c'est l'immobilisme. Le gouvernement Charest peut-il bouger dans ce dossier ? Découvrira-t-il qu'il s'attaque, sans jeu de mots, à une vache sacrée ? Ce n'est pas une blague. On peut déjà voir les tracteurs sur la colline parlementaire, sinon les sympathiques ruminantes elles-mêmes, les dénonciations de Jean Charest qui ne comprennent rien au Québec et sur la place particulière qu'occupe le beurre dans notre inconscient collectif, la solidarité contre un geste, manifestement néolibéral, d'un gouvernement qui s'agenouille devant les multinationales, ou comme la Fédération des producteurs de lait l'a déjà dit, qui sacrifie les intérêts de l'industrie laitière au nom de la bonne entente avec les provinces.

Ce dossier n'est donc pas clos. D'autant plus que nos valeureux producteurs de lait préparent une autre bataille, la guerre du pop-corn, pour éradiquer le mensonger « à saveur de beurre » que l'on trouve sur certaines boîtes.



Alain  
Dubuc

ADubuc@lesoleil.com

Collaboration spéciale

## OPINIONS



## Que le vrai Harper se lève

Michel VASTEL [MVastel@lesoleil.com](mailto:MVastel@lesoleil.com)

C'est un peu drôle — et triste à la fois — d'écrire cela : « Que le vrai Stephen Harper se lève ! » Celui-là même qui, pour la première fois dans l'histoire du parlementarisme britannique, a demandé à ses députés de rester assis plutôt que de défaire le gouvernement libéral. Jeudi soir pourtant, à l'ouverture du congrès de fondation du nouveau Parti conservateur du Canada, son lieutenant au Québec, Josée Verner, disait que les libéraux sont « fatigués, arrogants et corrompus... »

Mais enfin, avant qu'il ne passe dans les notes de bas de page de l'histoire du mouvement conservateur — comme Joe Clark, Preston Manning, Stockwell Day —, cela vaut la peine de se rappeler qui est le vrai Stephen Harper et le premier ministre qu'il aurait pu être...

Ayant tout entrepris à l'envers des autres, les conservateurs ont choisi un chef avant de fonder un parti !

Ce parti n'est encore qu'un amalgame de réformistes de l'Ouest et de progressistes du Canada central. Ses idées ne sont pas arrêtées, et l'adoption de son programme pourrait donner lieu à des affrontements. L'enjeu : un parti de grincheux condamnés à l'opposition, ou un parti de pouvoir. Le contraste : bien des têtes grises venant de l'Ouest, et une toute petite bande de jeunes loups qui courtisent Belinda Stronach et Bernard Lord. L'avant-Harper et l'après-Harper, en somme.

Le chef, vous l'avez peut-être vu à la télévision hier soir. Vous entendrez sûrement parler de lui aujourd'hui alors qu'il joue sa carrière au Palais des congrès de Montréal. Depuis qu'il a pris la direction du parti, juste avant l'élection du printemps

dernier, il est l'objet de sarcasmes. Et les libéraux sont tellement certains que le naturel des anciens réformistes de l'Ouest reviendra au galop qu'ils ont déjà surnommé Harper « Monsieur Bâillon » !

« Les conservateurs vont devoir trouver qui ils sont, en quoi ils croient et comment cacher tout cela aux Canadiens », raillait Paul Martin à l'ouverture de son propre congrès, il y a deux semaines à Ottawa.

Mais qui est ce Stephen Harper ? Le plus curieux, c'est qu'à 46 ans, et après 20 ans d'expérience politique, l'homme et ses idées restent toujours aussi méconnus...

Né en 1959 à Toronto, il a été éduqué à Calgary. C'est un enfant des classes d'immersion créées par Pierre Trudeau, ce qui explique la qualité de son français et son ouverture au bilinguisme officiel. Économiste, il aurait pu devenir un bon « progressiste-conservateur » comme Brian Mulroney les aimait. Il a d'ailleurs travaillé pour un député albertain à Ottawa en 1984, mais, révolté par une série de scandales qui entachaient presque toujours des conservateurs du Québec, il a quitté le PC pour participer à la fondation du Parti réformiste de Preston Manning en 1988.

Anti-Mulroney, anti-Ottawa, et probablement très mal à l'aise avec les mœurs politiques du Québec, il revient à Ottawa en 1993, comme député réformiste et critique en matière constitutionnelle : la première version de la loi C-20 sur la clarté référendaire, c'est lui ! Il se vante d'ailleurs d'avoir influencé Stéphane Dion.

Quatre ans plus tard, jeune marié, il quitte à nouveau Ottawa pour se consacrer à sa femme,

Laureen, et à leurs deux enfants, Ben et Rachel. À la tête de la National Citizens Coalition, il n'est jamais loin de la politique. Découragé de voir que les *Westerners* ne prendront jamais le pouvoir à Ottawa, il suggère à son premier ministre, Ralph Klein, d'imiter le Québec et de créer sa propre Régie des rentes et une Caisse de dépôt et placement, son impôt sur le revenu des particuliers, sa police provinciale (plutôt que de s'en remettre à la GRC) et d'assumer tous les pouvoirs sur les services de santé.

Lisez bien ce que disait ce futur premier ministre du Canada en l'an 2000 : « Il n'y a pas de gouvernement national parce qu'il n'y a pas d'économie nationale, pas de culture nationale, pas de Défense nationale. Le problème n'est pas que le mauvais parti (libéral) dirige à Ottawa. Le problème, c'est Ottawa ! »

Cette méfiance à l'égard du gouvernement central et son rêve d'autonomie pour les provinces, Stephen Harper les a toujours. C'est un sentiment qui est au cœur de tous les mouvements conservateurs de l'Ouest, mais le drame est que les Québécois ne l'ont jamais compris. On en retrouve des traces dans les résolutions soumises aujourd'hui à l'assemblée plénière des 2000 délégués conservateurs réunis à Montréal. Et c'est justement là le problème : l'électorat urbain, en majorité dans le pays, se méfie d'un fédéralisme qui donnerait trop de pouvoirs aux provinces, les extrémistes de droite que sont l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario à l'occasion, et les crypto-séparatistes du Québec.

Un gouvernement fort à Ottawa, c'est une poli-

ce d'assurance contre les dérapages des gouvernements provinciaux. Harper est donc en porte-à-faux avec une majorité de Canadiens et il le sait. C'est pour cela qu'il veut profiter de la réunion pour glisser sous le tapis les idées les plus radicales de ses compatriotes de l'Ouest.

Les conservateurs du Québec, qui ont constitué de force une association provinciale à l'intérieur du parti national, prétendent qu'il est encore possible de faire élire des députés conservateurs ici, en autant que le programme électoral est expurgé de toute référence à des valeurs morales dépassées dans le Québec contemporain. Mais les conservateurs du reste du Canada, Stephen Harper en tête, n'y croient pas.

Il est clair, pour l'entourage du chef et ses bailleurs de fonds de Toronto et de Calgary, que l'adhésion du Québec au Parti conservateur comportera un prix trop élevé au plan des principes. (N'oublions jamais que la scission entre progressistes-conservateurs et réformistes a été provoquée par la corruption de l'ancien PC par l'appât du gain — les trop nombreuses affaires de patronage — et par l'idéologie nationaliste du Québec — l'Accord du lac Meech...)

Stephen Harper tend la main au Québec, cette fin de semaine, pour faire croire au reste du Canada qu'il dirige un parti vraiment national et qu'il sera capable de conquérir une majorité aux Communes en faisant élire quelques députés au Québec. Mais au fond, il sait très bien que c'est sans le Québec qu'il deviendra premier ministre. Il reste à voir jusqu'où il est prêt à aller pour consolider ses appuis au Canada anglais.

## ANALYSE

## MARIAGE GAI

## Ce que la Cour suprême a vraiment dit...

Nicole Vallières, LL.M.

Avocate et auteure en droits et libertés de la personne ainsi qu'en droit et éthique des médias

Le débat sur le mariage des conjoints du même sexe se nourrit pour beaucoup d'une méprise. On affirme ainsi que la Cour suprême du Canada a jugé inconstitutionnelle la définition traditionnelle du mariage parce qu'elle crée une discrimination illicite à l'égard des homosexuels. Il n'en est rien. La Cour a tout simplement refusé de se prononcer sur cette question dans son avis rendu en décembre dernier.

## UN BREF RAPPEL DU CONTEXTE

À la mi-juillet 2003, le gouvernement fédéral soumettait à la Cour suprême le texte d'un avant-projet de loi proposant une nouvelle définition du mariage qui inclut les personnes du même sexe. C'était la réponse du gouvernement aux décisions de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, en mai 2003, et de la Cour d'appel de l'Ontario, en juin 2003. Ces deux cours venaient d'invalider la définition traditionnelle du mariage. Elles estimaient que l'exigence selon laquelle seules deux personnes de sexe opposé peuvent se marier présente une discrimination illicite fondée sur l'orientation sexuelle qui ne peut se justifier dans la société canadienne contemporaine.

Le fédéral posait trois questions à la Cour suprême. Celles-ci portaient essentiellement sur la compétence législative du Parlement fédéral de donner une nouvelle extension à la définition du mariage et sur la conformité de cette nouvelle définition avec le droit à l'égalité et la liberté de religion inscrits dans la Charte canadienne.

Fin janvier 2004, le gouvernement fédéral se ravisa et posait à la Cour suprême la question à laquelle elle aurait dû répondre s'il avait porté en appel les décisions des instances provinciales en temps opportun. L'enjeu du litige : « L'exigence, sur le plan civil, selon laquelle seules deux personnes du sexe opposé peuvent se marier (...) est-elle conforme à la Charte canadienne des droits et libertés ? »

C'est précisément à cette quatrième question que la Cour suprême a refusé de répondre.

## LES RÉPONSES DE LA COUR AUX TROIS PREMIÈRES QUESTIONS

La Loi constitutionnelle de 1867 accorde au Parlement fédéral « le pouvoir de légiférer relativement à la capacité de se marier » (par. 18). Cependant, selon la Cour, la définition du mariage n'est pas fixée au sens qu'on lui attribuait lors de la Confédération. « Le raisonnement fondé sur l'existence de concepts figés va à l'encontre de l'un des principes les plus fondamentaux d'interprétation de la Constitution canadienne : notre Constitution est un arbre vivant qui, grâce à une interprétation progressiste, s'adapte et



« Le débat sur le mariage des conjoints du même sexe se nourrit pour beaucoup d'une méprise », croit l'avocate Nicole Vallières.

répond aux réalités de la vie moderne » (par. 22), affirment les neuf juges de la Cour suprême.

Dès lors, le mot « mariage » figurant dans la Loi constitutionnelle de 1867 n'exclut pas en soi les personnes du même sexe. Cette interprétation progressiste, la Cour la fonde sur une décision du Conseil privé de Londres qui tranchait la controverse soulevée dans les années 20 au Canada par l'admission des femmes au Sénat. Notre dernier tribunal d'appel de l'époque proposait cette métaphore juridique de « l'arbre vivant » pour attribuer aux femmes le statut de « personnes » et reconnaître ainsi leur droit d'accéder au Sénat.

Dans un deuxième temps, la Cour ne voit pas comment la simple reconnaissance du mariage homosexuel pourrait engendrer une atteinte au droit à l'égalité des opposants : « Elle n'empêche l'accès à aucun avantage, ni n'impose aucun fardeau sur le fondement d'une différence (...). La simple reconnaissance du droit à l'égalité d'un groupe ne peut, en soi, porter atteinte aux droits d'un autre groupe. L'avancement des droits et valeurs consacrés par la Charte profite à l'ensemble de la société et l'affirmation de ces droits ne peut à elle seule aller à l'encontre des principes même que la Charte est censée promouvoir » (par. 45 et 46).

Enfin, la Cour rassure plus précisément les autorités religieuses. Elle fait d'abord remarquer que la loi sera limitée au mariage civil. De toute manière, selon la Cour, la liberté de religion « a

une portée assez étendue pour protéger les autorités religieuses contre la possibilité que l'État les contraigne à marier civilement ou religieusement deux personnes du même sexe, contrairement à leurs croyances religieuses » (par. 60). Cette protection s'applique autant à l'égard de la célébration du mariage qu'à l'encontre de l'obligation d'y collaborer, par l'utilisation forcée de lieux sacrés pour les célébrations.

## LE CHAÎNON MANQUANT

La Cour suprême a clairement reconnu que les valeurs égalitaires inscrites dans la Charte profitent à l'ensemble de la population canadienne quelle que soit l'orientation sexuelle des personnes qui la composent. Si le gouvernement fédéral souhaite promouvoir le droit à l'égalité des conjoints du même sexe en leur reconnaissant le droit de se marier, rien dans la Constitution ne l'empêche de le faire. Ce faisant, il agirait afin d'établir une égalité de traitement.

Cependant, une différence de traitement n'est pas automatiquement discriminatoire. Pour cela, elle doit entraîner un préjudice ou une dévalorisation de nature à porter atteinte à la dignité humaine, ce principe selon lequel l'être humain doit être traité avec respect. Ces dernières années, en introduisant cette exigence, la Cour a augmenté de façon notable le fardeau de ceux qui se plaignent d'être victimes de discrimination. On peut parler d'une atteinte au droit à l'égalité, au sens de la Char-

te, seulement lorsqu'il existe un traitement discriminatoire.

Même dans ce cas, cette atteinte n'est pas nécessairement fatale. L'État peut encore essayer de démontrer, comme le lui permet l'article premier de la Charte canadienne, que l'atteinte discriminatoire n'en demeure pas moins une limite raisonnable et justifiée au droit à l'égalité dans le cadre d'une société libre et démocratique.

C'est en sachant cela que le gouvernement avait aussi décidé de demander à la Cour suprême de se prononcer sur la conformité du mariage traditionnel. Dans un document d'information produit par Justice Canada lors du dépôt du projet de loi devant les Communes en février 2005, on affirme que cette quatrième question avait été ajoutée afin que le Parlement dispose de toute l'information nécessaire avant de débattre d'un sujet aussi important. En effet, si la définition traditionnelle du mariage constitue une discrimination contraire à la Charte à l'endroit des homosexuels, le gouvernement est obligé d'agir, soit en leur accordant une égalité de traitement, soit en ayant recours à la clause dérogatoire pour surseoir à l'application de la Charte.

Pour être tout à fait honnête, on ne sait pas qu'elle aurait été la position de la Cour suprême si elle s'était prononcée sur la question du mariage traditionnel. Cependant, les motifs qu'elle a donnés pour justifier son refus pourraient bien être les raisons qui précèdent aujourd'hui le gouvernement à aller de l'avant.

## LES LEÇONS DE LA COUR SUPRÊME AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

D'abord, la Cour prend bonne note de « la volonté exprimée par le gouvernement d'agir, en empruntant la voie législative, peu importe la réponse à la question 4. Lors de la plaidoirie orale, les avocats ont réitéré l'intention non équivoque du gouvernement de prendre des mesures législatives relativement au mariage entre personnes du même sexe, sans égard à la réponse donnée à la question. Le gouvernement a clairement accepté les conclusions des juridictions inférieures sur cette question et les a faites siennes (...) Étant donné l'engagement pris ouvertement par le gouvernement en ce sens, un avis sur la constitutionnalité de l'exigence selon laquelle seules deux personnes de sexe opposé peuvent se marier ne serait d'aucune utilité juridique » (par. 65), constate la Cour.

Par contre, la Cour est consciente qu'une réponse à cette question pourrait entraîner de graves conséquences négatives. Les parties aux instances et de très nombreux couples à leur suite ont contracté mariage en se fondant sur la finalité des jugements rendus depuis devant les cours de sept provinces et d'un territoire. De façon péremptoire, la Cour affirme « qu'aucun motif ne justifierait que l'on mette en péril des droits maintenant acquis, comme cela pourrait se produire si l'on répond à la question 4. Aucun précédent ne commande qu'il soit répondu à une question qui est posée dans un renvoi et qui fait écho à des points sur lesquels des juridictions inférieures ont déjà statué dans des décisions qui pouvaient être portées en appel, mais qui ne l'ont pas été » (par. 67 et 68).

Enfin, la Cour reconnaît que l'uniformité du droit au Canada en matière de mariage civil est essentielle. Cependant, comme le gouvernement a déjà choisi de régler cette question au moyen d'une loi, il lui semble inutile de prendre le risque de formuler un avis qui engendrerait la confusion sur le plan juridique au cas où cet avis entraînerait en conflit avec les décisions des cours inférieures qui, elles, ont force obligatoire puisqu'elles n'ont pas été portées en appel.

## COMME ON FAIT SON LIT, ON SE COUCHE

Il semble donc que le gouvernement fédéral a fait son lit à l'été 2003. Dans la foulée des décisions des cours d'appel de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, le gouvernement a décidé qu'il légiférerait pour permettre aux conjoints de même sexe de se marier civilement. En décembre 2004, la Cour a pris acte de ce choix et l'a validé, sans décider s'il aurait été contraire à la Charte de maintenir la définition traditionnelle du mariage.

\* Le texte entre guillemets réfère à des extraits du jugement de la Cour suprême.

## SENSIBLE

Suite de la D 3

fragile et en rondeurs, pour comprendre à quel point elle peut envouter. Il y a encore la Jorane de tous les jours, une fille de 29 ans qui arrive en jeans.

Elle est née à Charlesbourg, mais sa famille vient du Lac-Saint-Jean. Aussi c'est avec bonheur qu'elle a pu se réfugier dans un coin perdu de Sainte-Monique, avec son amie Simon Wilcox. Ensemble, elles y ont composé la plupart des chansons qui figurent sur son dernier disque, *The You and the Now*, lequel fut réalisé avec Michael Brook, à Los Angeles. En même temps qu'*Évaporer*, pour lequel elle a obtenu un Félix.

Du plus loin qu'elle se souvienne, la musique a toujours fait partie de la vie de Jorane. « Je pense que j'ai joué avant de parler. » Il y avait chez elle un piano. À cinq ans, ses parents l'ont inscrite à

« Personnellement, je trouve que c'est une phrase un peu plate, un peu sèche de dire que je n'ai pas voulu dire le prénom de mon père. Ce n'est pas délicat; c'est juste que je respecte la volonté de ma famille qui n'a pas choisi ce métier (vie publique). Je ne veux pas mettre l'emphase sur ma vie privée. »

Jorane



« La révélation ! Les contrastes, le son, l'étendue des nuances, fortissimo... la grosse corde, tu vibres avec l'instrument... » Jorane s'enflamme lorsqu'elle parle de son violoncelle.

des cours. L'année suivante, elle arrête. « Je continue à jouer par moi-même. » Déjà, sa « marginalité » trouvait une voie où s'exprimer. Elle croit que c'est

pour ça que le centre de réadaptation Ubaldo-Villeneuve lui a demandé d'agir comme porte-parole. D'où le spectacle-bénéfice du 5 mars dernier à Québec, en

compagnie des Ginette, Catherine Major, Sarah Sleam et Sarah Harmer, qualifié par la critique d'« événement musical exceptionnel ».

Jorane a donc très tôt touché le piano. « C'était déjà de la création... C'est toujours resté. » Ses copains venaient chez elle et l'écoutaient. Les sons révélaient ses états d'âme. Les aigus signifiaient sa joie. Une cassette pourrait en témoigner. « Une amie m'a enregistrée. C'est hot ! J'avais oublié ça. » Cette amie est partie en Gaspésie. Saura-t-elle se reconnaître ? La cassette existe-t-elle encore ?

Au secondaire, Jorane a fréquenté le couvent des Ursulines, rue du Parloir. « Ça me faisait tellement triper de m'en aller dans le Vieux-Québec. » La terrasse Dufferin, les cafés du coin. « Je m'assois seule sur un banc; une personne entraînait, me racontait sa vie. » A-t-elle pensé se diriger vers la psychologie ? Le service social, devenir travailleuse de rue lui a effleuré l'esprit. « L'empathie, dit-elle, ça peut aider beaucoup. »

Mais c'est la guitare, après le piano, qui s'est imposée. Ses parents en possédaient une, « mise dans un coin ». À partir de la troisième secondaire, elle a pris des cours, jouait du folk, si bien qu'« assez rapidement, je suis celle qui amène la guitare au coin du feu ». Son professeur de l'époque, Esther Morin, l'aide à se préparer pour les auditions au cégep. Elle est acceptée à Sainte-Foy. Va pour la guitare classique en première année.

## LE « CELLO » SE RÉVÈLE

Il lui faut ensuite choisir un instrument second. C'aurait pu être la harpe. Ce fut le violoncelle. « La révélation ! Les contrastes, le son, l'étendue des nuances, fortissimo... la grosse corde, tu vibres avec l'instrument... » Jorane s'enflamme. « C'est ma source d'inspiration principale, c'est comme un puits à idées, le syndrome de la page blanche jamais n'existe avec le violoncelle. » Au départ, sa famille était loin de partager son enthousiasme. Avec le recul, ça ne lui apparaît pas négatif. « Ça m'a permis de voir que c'était ça que je voulais faire. »

Jorane a donc entrepris de pratiquer. Huit heures par jour au début. « Je ne faisais que ça. » Sa prof, Huguette Morin, l'a guidée jusqu'à l'université. Elles se sont retrouvées, en septembre 2002, sur la scène du Grand Théâtre, à l'occasion d'un concert donné par l'Orchestre symphonique de Québec. M<sup>me</sup> Morin est membre de l'OSQ. Jorane était l'artiste invitée. On a remis ça l'année suivante au Festival d'été, dans la cour du Petit Séminaire. Entretemps, la carrière internationale de Jorane avait pris de l'expansion. La France, la Belgique, l'Allemagne, le Japon, le Mexique... L'accueil est partout chaleureux.

« Ça a commencé ici à Québec et je m'en rappelle; je n'ai pas eu besoin d'aller ailleurs pour être appréciée. » Vrai. Ses premières prestations, notamment au Fou-Bar, furent chaudement applaudies. On aime sa voix, un don naturel, qu'elle a cultivé seule, et sa manière unique de la marier au violoncelle. Les mots qu'elle invente sur son disque 16 mm. « C'était cool de laisser faire ça. » Ses compositions, ses musiques de films. « Je suis curieuse, passionnée », dit Jorane.

Satisfaction garantie... c'est ce qui fait notre réputation!

0% d'intérêt pendant 2 ans, avec la carte Sears, pour les produits de rénovation, installés

Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, à partir du mois suivant l'installation. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajoutent au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter de la date de la facturation pour cette portion impayée. À l'exclusion des parquets, revêtements de sol en vinyle ou en stratifié, carreaux en vinyle ou en céramique, tapis décoratifs et services à domicile. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement.

APPELEZ LE 1-800-LE-FOYER<sup>MD</sup> (1-800-533-6937)

24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7. Des produits et services de toute confiance<sup>MD</sup>. POUR UN DEVIS À DOMICILE, SANS OBLIGATION, PASSEZ À VOTRE MAGASIN SEARS OU TÉLÉPHONEZ ET DEMANDEZ LE TÉLÉPHONISTE N° 30. Licence RBQ: 1281-5924-64



## Offre de reprise de fenêtres

Nous achetons vos vieilles fenêtres pour 75 \$ chacune lorsque vous les remplacez par de nouvelles fenêtres\*, avec installation, de Sears

\* nous déduisons 75 \$ par fenêtre pour chaque nouvelle fenêtre achetée.

\*Achat minimum: 2 fenêtres



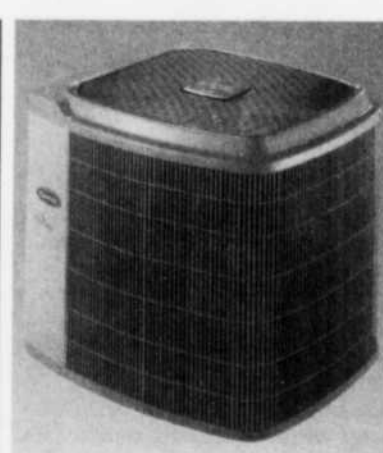
rabais 100\$ Portes de patio et portes-fenêtres, installées

• une porte de patio ou une porte-fenêtre donnera un cachet spécial à votre maison



rabais 10% sur bardeaux garantis 30 ans, installés

• grand choix de couleurs et de modèles • garantie entièrement transférable; détails en magasin



rabais 400-500\$ Tous les systèmes de climatisation centrale Carrier, installés

• garantie de 10 ans sur les pièces du compresseur; garantie de 5 ans, pièces et main-d'oeuvre, sur tous les autres éléments; détails en magasin

Prix en vigueur du lundi 21 mars au vendredi 8 avril 2005

Sears fera faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés. Les offres ne s'appliquent pas aux contrats déjà signés. Ne peut être combiné à aucune autre remise ou promotion. Dans certains marchés seulement

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

Sears

NE034H105 © 2005, Sears Canada Inc.

► Les meilleures adresses de Jorane

- PARIS
  - Le trèfle (resto marocain)
  - Montpellier: Casa Del Sol
  - Larochelle: Chez André
  - Macon: Maison Maconaise des vins (bouffe et vin)
  - Nevers: le cœur de Baccus
  - Strasbourg: Le Sanglier
  - Halle (Allemagne): Objek 5
  - Barcelone: Las Marmelitas
  - Barcelone: Parc Guel

- L.A.
  - Little Door
  - La Bucca
  - La Brea Bakerie
  - Jet Rag

- QUÉBEC
  - Sillons le Disquaire
  - Chez Temporel
  - Boîte à pain
  - Au temps perdu
  - Chez M. Gilles (B & B)

- TORONTO
  - Queen Mother

- MONTRÉAL
  - Casa Tapas
  - Chao Phraya
  - Pizzeria Napolitana
  - Le Fromentier
  - Maître Corbeau
  - Queue de Cochon

- SES MEILLEURS FILMS
  - Tout d'abord l'univers de Tim Burton
  - Edouard aux mains d'argent
  - Sleepy Hollow
  - Nightmare Before Christmas
  - Dead Man de Jim Jarmush
  - Big Lebowski des frères Cohen
  - O Brother
  - L'Auberge espagnole
  - Parle avec elle
  - Amores Perros
  - Printemps été automne
  - Silence du désir



SCIENCE

# La révolution des micro et nanotechnologies déjà au coin de la rue

PARIS (AFP) — Certains peuvent s'en réjouir, d'autres s'en indigner: un monde où les clés, les mots de passe, les passeports, les caissières et les contrôleurs n'auraient plus de raison d'être, un monde où après implantation sous-cutanée d'une puce plus petite qu'un grain de riz on puisse être traqué dans tous ses déplacements n'est plus tout à fait du domaine de la fiction.

En Australie, le personnel de toutes les banques est implanté d'office et les militaires sont également «puçés». La généralisation des micropuces est inexorable, promettant autant d'avancées radicales que de risques potentiels pour les libertés de l'individu, selon des spécialistes des micro et nanosystèmes réunis la semaine dernière au Centre français de la recherche scientifique (CNRS) à Paris.

L'essor de ces systèmes miniaturisés, intégrant des capteurs capables de sentir le monde extérieur et des actionneurs pouvant agir sur cet environnement, donc une technologie dérivée des circuits intégrés, ne remon-

te qu'aux années 90, rappelle Christian Bergaud, codirecteur de l'un des 20 labos spécialisés du CNRS, le LIMMS (Laboratory for Integrated Micro Mechatronic Systems), structure franco-japonaise qui fête ses 10 ans.

«Rien que la combinaison de la mécanique et de l'électronique donne des possibilités très intéressantes, et aujourd'hui la majorité des champs de la science sont impliqués», explique le chercheur. «La majorité des disciplines scientifiques est impliquée et nous vivons déjà avec des micro-interrupteurs dans nos téléphones mobiles, des capteurs de choc pour airbags, etc.», ajoute-t-il.

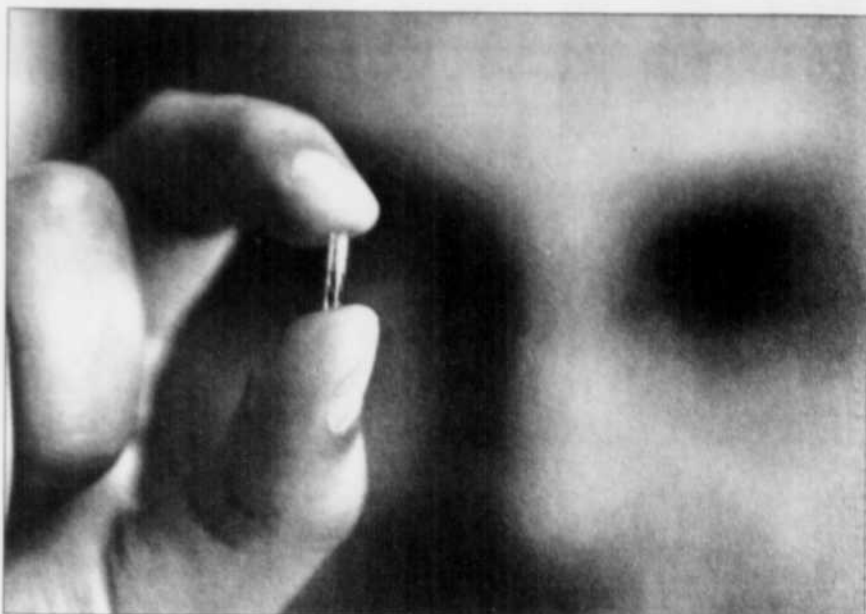
Dans le domaine aéronautique et spatial, l'intérêt de la miniaturisation va sans dire: pour les satellites, une première stratégie consiste à garder la même architecture en remplaçant les composants classiques par des micro-systèmes.

Les trois tonnes de SPOT-5 sont ainsi réduites à une chez son successeur, les satellites Pléiades. «La seconde

stratégie passe par un concept nouveau, celui des nanosatellites de l'ordre du centimètre cube, que l'on peut associer en constellations pour effectuer des tâches complexes», explique le chercheur Dominique Collard.

Spécialiste des applications pour la biologie et la santé, Bruno Le Plouffe affirme que «l'on va vers des laboratoires entiers qui tiendront sur une puce».

Selon lui, «la miniaturisation et la parallélisation offrent une augmentation phénoménale des capacités d'analyse. Il est aussi cher de construire un transistor qu'un million de transistors, et si l'on fait tenir un millier d'éprouvettes sur un centimètre carré, on peut détecter un très grand nombre de gènes analysables simultanément, un grand nombre de produits de gènes (puces à protéines) et on peut tester simultanément un très grand nombre de médicaments sur des cellules vivantes (puces à cellules)». De surcroît, «plus c'est petit et plus le temps de réaction est court, soit une efficacité bien supérieure des analyses», ajoute-t-il.



Un monde où après implantation sous-cutanée d'une puce plus petite qu'un grain de riz on puisse être traqué dans tous ses déplacements n'est plus tout à fait du domaine de la fiction.

«On s'oriente vers un système de plus en plus adapté pour des investigations *in vivo* (à l'intérieur du corps)», conclut Bruno Le Plouffe, qui cite les microcathéters qui traumatisent de moins en moins les tissus environnants.

A un horizon plus lointain, il est possible d'envisager des microsystèmes autonomes qui se déplaceraient dans le corps humain «comme des microcapsules intestinales dotées d'électronique et d'appareillage pour effectuer des analyses, déposer des médicaments ou réaliser des biopsies».

**CAMION TOYOTA**  
un coup de cœur sans fin

SEQUOIA 2005

SIENNA 2005

TUNDRA 2005

HIGHLANDER 2005

4RUNNER 2005

RAV4 2005

**VENTE ÉTIQUETTES ROUGES**

**TOYOTA VOUS FAIT UNE FLEUR.**

**1 000 \$** D'ACCESSOIRES TOYOTA GRATUITS À LA LOCATION OU À L'ACHAT SUR TOUS CES MODÈLES 2005 EN STOCK\*

**0 \$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ\* À LA LOCATION

OU

À PARTIR DE **1,9%** FINANCEMENT À L'ACHAT\*\*

**ACCÈS TOYOTA** Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2005 neufs en stock à la location. Les accessoires sont disponibles sur le site Internet [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). \*\* Offre de financement à l'achat à partir de 1,9% pour les modèles Sienna, RAV4, Highlander, 4Runner, Sequoia et Tundra 2005 neufs en stock. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 mars 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Québec. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

# L'Université Laval

au cœur de votre quotidien 

## Du cyclisme utilitaire en milieu urbain

Univert Vélo propose un tracé de piste cyclable « quatre saisons » pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec



Après avoir traversé la cité universitaire et être passée devant les pavillons Paul-Comtois et Alphonse-Desjardins, la piste cyclable proposée par Univert Vélo, dont on voit ici une section, emprunterait le boulevard René-Lévesque jusqu'à l'hôtel de ville de Québec, à l'intérieur de l'arrondissement historique.

par Yvon Larose

Pour souligner, en 2008, le 400<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la ville de Québec, Univert Vélo, le regroupement qui fait, à l'Université Laval, la promotion du vélo comme moyen de transport, y va d'une proposition qui se veut à la fois utile, accessible au plus grand nombre, riche en symboles et réaliste sur le plan du financement. Il propose la construction, au coût de un million de dollars, d'une piste cyclable reliant la cité universitaire au Vieux-Québec via le boulevard René-Lévesque, et utilisable douze mois par année.

L'annonce a été faite le mardi 15 mars lors d'un cinq à sept au Pub universitaire dans le cadre de la Semaine de l'environnement à l'Université Laval. Le tracé proposé commencerait un peu avant le campus, sur la piste cyclable déjà existante du boulevard Hochelaga. Après avoir traversé la cité universitaire et être passée devant les pavillons Paul-Comtois et Alphonse-Desjardins, la piste cyclable emprunterait le boulevard René-Lévesque jusqu'à l'hôtel de ville de Québec, à l'intérieur de l'arrondissement historique. Deux autres options sont

envisagées. L'une d'elles consisterait à faire bifurquer la piste cyclable à la hauteur du Collège Saint-Charles-Garnier. Le tracé commencerait à la rue Père-Marquette et serait parallèle au boulevard René-Lévesque. Il aboutirait au Vieux-Québec notamment après avoir emprunté la rue Saint-Gabriel.

« L'infrastructure proposée relierait l'Université avec ses origines qui se trouvent au Petit Séminaire de Québec, ce qui correspondrait à la conception que se fait le maire L'Allier d'un projet en lien avec nos origines françaises, explique Véronique Bouchard, finissante au baccalauréat en agronomie et cofondatrice d'Univert Vélo. La piste serait aussi un symbole d'unification de la nouvelle ville fusionnée et un symbole de développement écologique en lien avec le protocole de Kyoto quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais, surtout, le projet s'alignerait sur ce qui existe déjà dans plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord où l'on trouve de nombreux et vastes espaces citoyens en milieu urbain. » Le projet a reçu l'appui des organismes Vivre en ville, Accès transports viables, Promo Vélo et Univert Laval, le groupe environnemental formé principalement de membres de la communauté universitaire. La

stratégie de promotion dévoilée lors du cinq à sept consiste à aller chercher des appuis, à présenter le projet au conseil de ville de Québec et à faire parler du projet sur le plus de tribunes possible. « Ce que nous voulons, dit-elle, c'est un axe direct comme à Vancouver, Toronto et Montréal. Dernièrement, la Ville de Montréal annonçait l'ajout de 1,5 million de dollars à son réseau de pistes cyclables utilitaires. »

### Des exemples éloquentes

Les Européens, les Scandinaves et les Français en particulier se démarquent en matière de transport urbain par vélo. Strasbourg, par exemple, possède un réseau de plus de 300 kilomètres de voies cyclables. Le cas de la ville suédoise d'Uppsala est particulièrement intéressant puisqu'on y trouve une population étudiante de quelque 38 000 personnes, soit l'équivalent de celle de l'Université Laval. Dans cette ville, la majorité des étudiants universitaires se déplacent à bicyclette. « En dépit des rigueurs du climat nordique, les Scandinaves sont de ceux qui supportent le plus le cyclisme utilitaire, indique Véronique Bouchard. La contrainte du climat, souvent évoquée, ne tient donc pas, comme le prouve d'ailleurs la ville de Vancouver où le

nombre de cyclistes sur les routes principales menant au centre-ville a presque doublé de 1993 à 1995. En 1998, la ville comptait presque 100 kilomètres de pistes cyclables. »

Outre la rigueur du climat hivernal à Québec, l'autre facteur dissuasif habituellement évoqué est le manque de sécurité, une situation due à l'absence d'un véritable circuit cyclable utilitaire. « Ici comme ailleurs sur le continent, le développement urbain est centré sur l'automobile et le cyclisme est d'abord perçu comme une activité récréative familiale, non comme un moyen de transport comme en Europe, souligne Véronique Bouchard. Il est donc nécessaire de fournir des voies sécurisées bien délimitées pour augmenter la masse des adeptes du vélo utilitaire. »

Univert Vélo a vu le jour il y a un an. Ce sous-groupe d'Univert Laval a quelque 70 personnes sur sa liste d'envois par courriel. Les projets à venir comprennent, entre autres, des conférences, des ateliers sur la mécanique et l'installation de casiers sécurisés pour les bicyclettes de valeur. On prévoit également rendre disponibles des trousseaux d'outils afin de permettre aux cyclistes d'effectuer des réparations mineures lorsqu'ils sont sur le campus.



PHOTO MARK BOUTINALE

## SALON DE LA FORÊT

C'est sur le thème « La forêt, notre héritage culturel » que se tient, depuis lundi, la trente-sixième édition de la Semaine des sciences forestières, un événement d'envergure entièrement organisé par des étudiants et des étudiantes de foresterie de l'Université Laval. Point d'orgue de cette semaine, le Salon de la forêt a ouvert ses portes hier, vendredi 18 mars, sur la patinoire du mégaparc du centre commercial



PHOTO MARK BOUTINALE

les Galeries de la Capitale. Cette vingt-septième édition du Salon se déroulera jusqu'à dimanche. Le Salon de la forêt se veut un lieu de rencontre, d'éducation et de sensibilisation pour l'ensemble de la population. Près de 50 stands d'information touchent aux divers aspects de la foresterie. Au programme: une conférence et des parades de mode ainsi que des jeux forestiers (soupe à la corde, tir au poignet, pyramide de bûches, concours de sciote, opérateur de sonde et concours de godendart). Bon an mal an, le Salon attire plus de 15 000 visiteurs et visiteuses. Renseignements: www.sbf.ulaval.ca/ssf.

## QUÉBEC: UN PROGRÈS À POURSUIVRE ENSEMBLE

L'Université Laval demeurera un partenaire majeur dans le développement de la région

par Yvon Larose

La région de Québec a beaucoup progressé en 25 ans. Mais pour poursuivre sur cette lancée, les principaux leaders socio-économiques régionaux, dont l'Université Laval, devront relever ensemble un certain nombre de défis politiques, économiques et sociaux. Leur tâche sera notamment de travailler à désenclaver Québec par l'amélioration de ses liens aériens et ferroviaires avec l'extérieur. Leur action devra aussi permettre d'attirer un nombre plus élevé d'immigrants afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre anticipée. Ils devront aussi peser de tout leur poids dans le dossier de l'accroissement du financement du réseau universitaire québécois afin qu'il demeure concurrentiel avec les universités du reste du pays.

« Tous ces défis ne sont pas insurmontables, bien au contraire », a déclaré le recteur Michel Pigeon, le mardi 15 mars au Château Frontenac, lors d'un déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Québec. « Mais j'insiste, a-t-il poursuivi, nous devons apprendre, mieux qu'auparavant, à parler d'une voix unie auprès des gouvernements si nous voulons être entendus. »

Dans son allocution, le recteur Pigeon a souligné le rôle clé joué dans le passé par ses prédécesseurs Jean-Guy Paquet, Michel Gervais et François Tavenas. « Sous la direction de ces trois recteurs, a-t-il dit, l'Université Laval a développé sa recherche, a voulu en transférer les applications pour favoriser le développement d'entreprises de haute technologie ici. Elle s'est ouverte également à l'internationalisation de la formation de ses étudiants. »

**La seule présence de l'Université Laval représente un impact économique de plus de un milliard et demi de dollars dans l'économie régionale**

### Une valeur ajoutée à la formation

Le recteur a insisté sur un autre virage majeur présentement en cours à l'Université Laval: le profil entrepreneurial. Cet outil unique au Québec, destiné aux étudiants du premier cycle inscrits à un programme régulier, vise à offrir une formation complémentaire en entrepreneuriat. Le profil entrepreneurial

permettra aux diplômés d'être des agents de changement dans leur milieu en leur donnant entre autres la possibilité de démarrer leur propre entreprise. « Sous la direction de ces trois recteurs, a-t-il dit, l'Université Laval a développé sa recherche, a voulu en transférer les applications pour favoriser le développement d'entreprises de haute technologie ici. Elle s'est ouverte également à l'internationalisation de la formation de ses étudiants. »

« C'est la preuve, s'il en faut une, qu'un investissement dans l'Université est, en bout de ligne, un investissement dans notre milieu », a affirmé le recteur Pigeon. Dans le dossier de l'immigration, ce dernier a souligné que l'Université

accueille chaque année plus de 3 500 étudiants étrangers, dont un millier possèdent déjà un visa d'immigrant. Il a ajouté que Québec abrite la seule usine de vaccins au Canada ainsi que le plus important centre de recherches biomédicales au pays, le centre de recherche du CHUL. De plus, 15 de la vingtaine d'entreprises en optique-photonique de la région ont été fondées par des finissants ou d'ex-employés de l'Université Laval.



PHOTO MARK BOUTINALE

Michel Pigeon: « Un investissement dans l'Université Laval est, en bout de ligne, un investissement dans notre milieu. »



## UN PREMIER PRIX À CALGARY

Des étudiants en génie se démarquent



L'équipe représentant l'Université Laval à la Compétition canadienne d'ingénierie. En haut de gauche à droite: Steven Knudsen, juge responsable de la catégorie Conception senior, et Vincent Roberge. En bas: Patrice Genoie, Jonathan Poitras et Pascal Bochud.

La délégation de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval a remporté un premier prix lors de l'édition 2005 de la Compétition canadienne d'ingénierie, qui avait lieu du 3 au 6 mars à Calgary et qui rassemblait plus de 150 des meilleurs étudiants en génie de tout le pays. L'équipe formée de Pascal Bochud, Patrice Genoie, Jonathan Poitras et Vincent Roberge s'est classée au premier rang dans la catégorie Conception senior pour la

réalisation d'un véhicule robotisé autonome capable de parcourir un labyrinthe tout en détectant différentes situations dangereuses (incendie, fuite de gaz, etc.). Les participants n'avaient que 16 heures pour concevoir, réaliser et tester leur prototype. L'équipe de l'Université Laval affrontait les sept meilleures équipes universitaires canadiennes issues des compétitions régionales et provinciales d'ingénierie ayant eu lieu plus tôt dans l'année.

## OPÉRA MANGA

Un traitement choc du classique *Hänsel et Gretel*

L'Atelier d'opéra de la Faculté de musique présente cette année l'opéra *Hänsel et Gretel* d'Engelbert Humperdinck. Dans une mise en scène signée par Cyrille-Gauvin Francœur, les élèves chanteurs de la Faculté de musique présenteront une version revisitée à la sauce «Manga» du célèbre classique. Michel Ducharme est responsable de la préparation musicale des interprètes et l'accompagnement au piano est assuré par Anne-Marie Bernard. Soulignons également la participation de 14 élèves de l'École des Ursulines de Québec et de leur professeur d'arts martiaux.

Cette production sera offerte trois soirs: le jeudi 31 mars, à 20 h, le samedi 2 avril, également à 20 h, et le dimanche 3 avril, à 14 h, au Théâtre de la cité universitaire. Admission générale: 15 \$; tarif étudiant: 10 \$. On peut se procurer des billets au secrétariat de la Faculté de musique, local 3312, pavillon Louis-Jacques-Casault, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux. Information: 656-7061.



Brigitte Holleran et Audery Larose-Zicat dans *Hänsel et Gretel*.

## VOIX DE SCÈNE

La relève musicale au Grand Salon, les 22 et 23 mars

La Vitrine étudiante CADEUL et CHYZ FM 94,3 présentent le Cabaret-spectacle Voix de scène les 22 et 23 mars au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack. Le 22 mars, à 20 h, six groupes

finalistes feront une prestation devant spectateurs et jurés. Il s'agit des formations Humeuraqueuse, PasdeKaroshi, Tricéphale, Vitamine Bleue, Swedish Death Polka et In apparatus complacency. L'entrée est libre pour ce spectacle dont le gagnant sera annoncé le soir même. Celui-ci aura ensuite la chance de se produire lors du Cabaret-spectacle du 25 mars en compagnie de Jérôme Minière. Cet auteur-compositeur s'est fait connaître grâce à ses deux plus récents albums, *Petit Cosmonaute* (2003) et *Chez Herri Kopter* (2004), un album considéré comme l'un des meilleurs de l'année 2004. Les billets pour le spectacle de Jérôme Minière et de ses invités sont en prévente à 8 \$ (chez Multi-Services CADEUL et au local 2344 du pavillon Alphonse-Desjardins) et à 10 \$ à la porte.



PasdeKaroshi

## LES TREIZE: LE LÉZARD NOIR

Intrigue policière nipponne au menu

La troupe de théâtre Les Treize présente *Le Lézard noir* de l'auteur japonais Yukio Mishima, du 23 au 27 mars, à 20 h, au Théâtre de poche du pavillon Maurice-Pollack. Mise en scène par Yohan Marcotte, cette intrigue policière et amoureuse, qui se déroule dans un décor épuré, raconte l'histoire de Sanae, la fille d'un riche bijoutier japonais, qui se voit menacer d'enlèvement par le Lézard noir, l'une des rares femmes de la pègre nipponne. Inquiet, le père décide d'engager le célèbre détective Aketchi pour protéger sa fille. Un étrange amour verra toutefois le jour entre Aketchi et le Lézard noir. Chasseur et proie, bien et mal viendront se confondre dans une intrigue surprenante au dénouement à la fois triomphant et tragique. Les billets pour les représentations sont disponibles à l'Animation socioculturelle au coût de 8 \$ (12 \$ à l'entrée) ainsi que sur le réseau Billetech (643-8131 ou www.billetech.com), taxes et service en sus. Renseignements: 656-2765.



Yukio Mishima

## De l'action en vue au PEPS

La période d'inscription aux activités sportives de l'été débutera le mercredi 30 mars

par Valérie Lapointe

En plus de présenter de nombreux sports intérieurs comme chaque saison, le PEPS offre à la communauté universitaire et au grand public la possibilité de pratiquer un sport extérieur sur ses nombreux terrains. La nouvelle programmation sera disponible le samedi 26 mars au PEPS et sur le site Internet suivant: www.peps.ulaval.ca.

### Golf et escalade en rocher

Situé au coin de l'avenue du Séminaire et du chemin Sainte-Foy, le Golf Campus accueille chaque année des milliers de visiteurs. Le terrain de pratique libre ouvrira ses portes le 2 mai afin d'accueillir les golfeurs qui désirent suivre un cours ou pratiquer leur élan de golf. Au total, 61 espaces de frappe sont disponibles pour le grand public. Ces espaces servent aussi à la tenue des cours de groupe, privés et semi-privés qui y sont offerts durant tout l'été. La première session des cours de groupe est prévue du 9 mai au 5 juin. Il sera possible de consulter les horaires et les tarifs dans le journal qui contient la programmation du PEPS. Des cours sont offerts pour les personnes des niveaux débutant, intermédiaire et avancé.

Contrairement à une structure artificielle d'escalade comme celle du Stade couvert du PEPS, un site naturel ne présente pas de prises pour grimper aussi apparentes. De plus, les conditions de réalisation diffèrent selon la pluie, la chaleur et le vent qui rendent la surface plus ou moins adhérente. Au mois de mai, le PEPS offrira donc des sorties en pratique libre extérieure à tous ceux et celles qui ont déjà suivi un cours d'initiation ou l'équivalent. Les sorties pour les débutants sont prévues au Rocher-école et sont d'une durée de trois heures et demie. Notez que des cours intérieurs sont également offerts du 16 mai au 16 juin (initiation au mur, perfectionnement technique et gestuel, premier de cordée et manipulations).

### Liges intra-muros et camps sports pour les jeunes

Les sportifs de la région peuvent s'inscrire à quatre ligues: softball, volleyball de plage, soccer et ultimate frisbee. Toutes ces ligues comprennent des équipes mixtes et des équipes masculines en softball et en volleyball de plage. Pour la première fois cette année,



La première session des cours de golf en groupe aura lieu du 9 mai au 5 juin prochain au Golf Campus.

le programme intra-muros offre aussi aux filles une ligue de volleyball de plage de deux contre deux. Celle-ci tiendra ses activités le lundi en soirée. Les équipes qui désirent s'inscrire pour l'été doivent se présenter au niveau 2 du PEPS les 2, 3 et 4 mai entre 11 h et 20 h.

Plusieurs camps sports pour les jeunes de 6 à 17 ans sont offerts au PEPS cet été. Parmi eux, on trouve les camps Rouge et Or à l'intérieur desquels les jeunes peuvent évoluer dans une discipline sportive: athlétisme, badminton, basketball, golf, natation, plongeon, tennis, volleyball et cheerleading. Les jeunes seront aussi encadrés par les athlètes du Rouge et Or tout au long de

la semaine. Par ailleurs, des camps multi-sports permettent de pratiquer plusieurs activités sportives chaque jour, sans oublier les camps d'escalade et le nouveau camp aventure axé sur les activités sportives en plein air comme la randonnée pédestre, l'escalade de rocher, le kayak de mer et le camping.

Il sera possible de vous inscrire à l'activité de votre choix tous les jours entre 9 h et 21 h à la réception du niveau 1 ou par téléphone du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Ceux et celles qui désirent devenir membres du PEPS peuvent le faire lors des heures d'inscription. Bon entraînement! Information: 656-PEPS (7377).

## EN APESANTEUR

La troupe de danse Gestuel fête ses vingt ans au Théâtre de la cité universitaire

par Pascale Guéricolas

Depuis vingt ans, les danseuses et danseurs de la troupe Gestuel appliquent au pied de la lettre le vieil adage *Un esprit sain dans un corps sain*. Chaque semaine, une trentaine d'étudiantes et quelques étudiants se réunissent pour le plaisir de bouger et de préparer le spectacle de fin d'année sous la direction de Rosalie Trudel et de Céline Khandjian, deux professeures diplômées de l'École de danse de Québec. «C'est vraiment libérateur de danser, témoigne Viviane Bauge, finissante au baccalauréat en enseignement au secondaire. Pendant deux heures, on oublie notre stress, nos tensions, on se retrouve dans une bulle à prendre du temps pour soi.» Dans la troupe, certaines n'avaient jamais

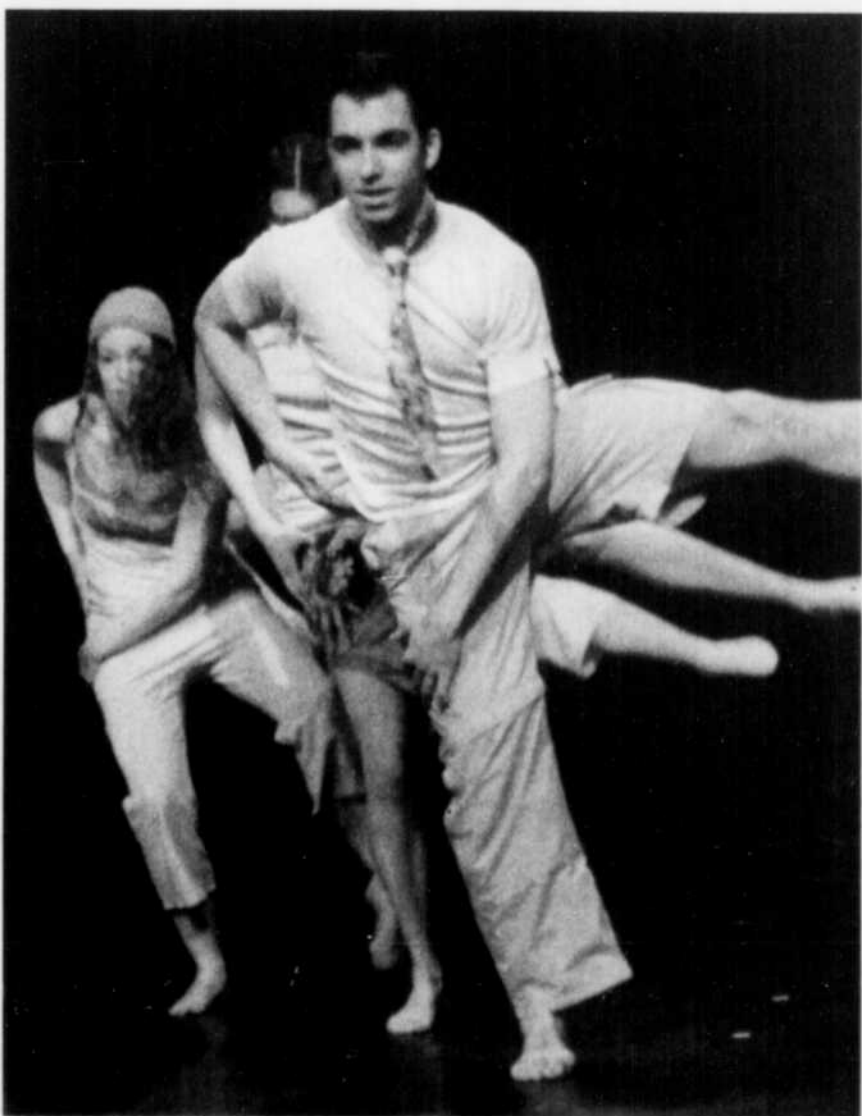
esquissé un pas de danse alors que, pour d'autres, ce mode d'expression fait partie de leur vie depuis leur plus tendre enfance passée à prendre la bonne position de ballet devant le grand miroir. Beaucoup ont ensuite opté pour le jazz avant de se tourner vers la danse contemporaine.

Cette évolution de type de danse correspond d'ailleurs au cheminement de la troupe de l'Université Laval si l'on en juge par l'exposition de photographies et de costumes présentée à l'entrée du Théâtre de la cité universitaire les soirs du spectacle. En effet, si le *modern jazz* avait la vedette dans les productions des années 1980 et début 1990, la danse contemporaine a fini par prendre le dessus avec l'intégration des arts plastiques et de la vidéo. Ce sont d'anciennes élèves de l'École de danse qui ont fondé Gestuel en 1984 pour



conserver le plaisir de bouger tout en poursuivant leurs études universitaires. Au fil des ans, la troupe a réussi à faire des échanges avec d'autres universités à l'étranger, notamment celles de Lyon et de Rennes, ainsi qu'à se produire l'été sur une scène devant l'hôtel de ville de Québec. «Nous avons découvert ces événements en effectuant des recherches sur l'histoire de la troupe, et cela nous a donné l'idée de mettre en place de nouveaux projets en relançant par exemple les échanges, explique Viviane Bauge. On pense aussi présenter un numéro dans le prochain spectacle d'Inkindi, la troupe de danse rwandaise de l'Université Laval.»

En attendant, les danseuses et les danseurs mettent la dernière main - ou le dernier pied - au spectacle annuel «Des Étaux et des Algues» qui sera présenté le 19 mars, à 20 h, au Théâtre de la cité universitaire. Ce spectacle comporte une douzaine de chorégraphies différentes, et chaque groupe présente un numéro concocté par une des professeures ainsi que des duos, des trios et des solos imaginés par les étudiants. Les débutants, par exemple, ont créé «Organik» avec l'aide de Céline Khandjian, une chorégraphie marquée par la simplicité des mouvements répétés sur fond de musique électronique et de musique du monde, tandis que le groupe intermédiaire danse de façon animale dans «Brume bleue» sous la houlette de Rosalie Trudel. Cette dernière a par ailleurs créé le numéro des danseurs plus avancés en s'inspirant du roman *Les perdants magnifiques* de Leonard Cohen. Toujours présent sur scène, le groupe, par sa gestuelle saccadée ou au contraire d'une lenteur respiratoire, illustre l'absurdité de la condition humaine et la capacité de chaque individu à tirer parti de son existence. La suite sur les planches du Théâtre de la cité universitaire. Les billets sont disponibles au coût de 12 \$ à l'entrée, le soir du spectacle.



# Au rythme des flots

RÉGION	GASPÉSIE		BAS-SAINT-LAURENT		CHAUDIÈRE-APPALACHES	QUÉBEC	CHARLEVOIX	CÔTE-NORD			
<b>Nom:</b> toponyme officiel	Rivière Cap-Chat	Rivière du Grand Pabos	Rivière Rimouski	Rivière Squatec	Rivière Etchemin	Rivière Jacques-Cartier	Rivière Sainte-Anne-du-Nord	Rivière Malbaie	Rivière des Anglais	Rivière aux Rochers	
<b>Lieu:</b> emplacement sommaire (ville la plus proche)	Partie nord de la péninsule gaspésienne (Cap-Chat)	Partie sud de la péninsule gaspésienne (Chandler)	Traverse le BSL du sud au nord jusqu'au fleuve (Rimouski)	Dans le Témiscouata (Squatec)	Au cœur de Bellechasse (Lac-Etchemin)	Nord-sud du parc de la Jacques-Cartier au fleuve (Québec)	De la réserve des Laurentides au fleuve (Sainte-Anne-de-Beaupré)	Parc de conservation des Grands Jardins (Clermont)	Du lac à la Loutre jusqu'à la baie des Anglais (Baie-Comeau)	Réserve faunique de Sept-Îles-Port-Cartier (Port-Cartier)	
<b>Section:</b> début et fin	De la fosse à Pineault à l'embouchure	Du ruisseau Creux au kilomètre 18 (lac Carrière)	Du ruisseau du lac Chaud au barrage de La Pulpe	Du camping municipal d'Aclair à Saint-Michel de Squatec	Du kilomètre 109 au kilomètre 81 (pont route 277)	Du Camp 3 au pont de Tewkesbury (La Vallée)	De la réserve faunique des Laurentides aux Sept-Chutes	De la route de La Baie (387) au barrage des Érables	Du kilomètre 32 à la route 138	Du lac Walker au pont à l'entrée de la réserve	
<b>Longueur de la section:</b> distance du début à la fin	36 km	11 km	18 km	25 km	28 km	38 km	50 km	52 km	30 km	16 km	
<b>Période canotable:</b> crue, printemps, été ou automne	Printemps	Printemps	Printemps et automne	Crue, printemps, été et automne	Printemps	Printemps, été et automne	Crue et printemps	Printemps et automne	Printemps	Printemps et été	
<b>Environnement:</b> A: moins de 10% d'occupation humaine et eau potable B: de 10 à 50% d'occupation humaine et eau douteuse	B	A	B	B	B	A	A	A	B	A	
<b>Panorama:</b> de 1 (médiocre) à 5 (exceptionnel)	5	5	4	4	3	5	5	5	3	4	
<b>Difficulté:</b> de 1 (facile) à 6 (infranchissable)	3	4	3	2	3	3	3	4 et 5	3	4 et 3	
<b>À souligner:</b>	Paysages magnifiques; fosse à saumon; droits d'accès exigés en période de chasse et de pêche; ville de Cap-Chat, premier prototype de génératrice éolienne d'Hydro-Québec.		Magnifique canyon Les Portes de l'enfer; sentiers pédestres, passerelle suspendue; mise à l'eau intermédiaire possible en aval des principales difficultés.		Mélange de lacs et de rivière; possible d'éviter la portion d'eau vive et de rapides grâce à des points d'accès intermédiaires; plongée sous-marine.	Pente très irrégulière créant des zones distinctes de méandres et de rapides; nombreux canards; une section plus facile (2), mais aussi plus polluée, suit.	Incontournable, une des plus belles vallées de la province; parcours total de 126 km qui passe des niveaux 2 à 5; proximité des grands centres; plusieurs points de mise à l'eau.	Randonnées pédestres au mont Brûlé; intérêt sportif; interdiction de camper; une section plus difficile (4) et plus courte (15 km) suit jusqu'au fleuve.	Pour experts seulement; sections moins difficiles en amont (4) et en aval (3), mais prévoir plus d'un jour; croisière en bateau-mouche sur le réservoir; très beaux sentiers de randonnée.	Petite chaîne de lacs; éviter les basses eaux; portage obligatoire pour éviter une petite chute; paroi propice à l'escalade.	Eau vive; chutes spectaculaires, avec promenade et parc aménagés en bordure pour observation; la section suivante est dangereuse et incertaine.



## Une rivière s'écoule telle une chanson

OLIVIER BOSSÉ  
OBosse@lesoleil.com

■ Une rivière s'écoule telle une chanson. Tantôt endormie, tantôt emballée, simple et courte ou longue et sinueuse, certaines populaires, d'autres peu fréquentées. Comme la voix par la musique, l'eau se laisse porter au gré de la nature. Temps et espace recréent sans cesse le tableau. Et le mélomane comme le canoteur ne se lasse jamais de certaines sections, qui lui révèlent chaque fois de nouveaux trésors.

**V**ioloncelliste et chanteuse accomplie, Jorane compose souvent des pièces où on passe de goutte à torrent. L'auteure et interprète d'*Evapora* a elle-même un côté vaporeux, quelque chose qui rappelle la brume d'une chute traversée par un rayon de soleil. L'artiste originaire de Charlesbourg dit d'ailleurs porter un attachement très particulier à la nature, à l'eau, qu'elle aime parcourir une pagaie à la main, assise dans un canot.

C'est pourquoi LE SOLEIL a concocté un miniguide de canot de rivière qui propose 10 parcours. Une telle entreprise étant des plus subjectives, certaines limitations ont été établies par le journaliste afin de se restreindre — plus d'un demi-million de lacs et des milliers de rivières constellent le territoire québécois.

Cinq critères ont été utilisés. D'abord la géographie, alors que le territoire du SOLEIL a été considéré. Les régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, de Québec, de Charlevoix et de la Côte-Nord ont toutes au moins une rivière dans le lot. Et pour ne pas provoquer de guerre nord-sud, 5 des 10 sections canotables sélectionnées l'ont été au nord du fleuve Saint-Laurent, les 5 autres au sud. Seuls les parcours qui permettent les excursions d'un jour, c'est-à-dire où la distance entre deux points d'accès ne dépasse pas 20 km, ont trouvé grâce à nos yeux.

Les critères « panorama » et « environnement » développés dans le *Guide des parcours canotables du Québec* de la Fédération québécoise du canot et du kayak (-FQCK) sont eux aussi entrés en ligne de compte. Finalement, le souci d'obtenir une diversité des niveaux de difficulté était présent. Les deux tomes du *Guide des parcours...*, de la FQCK, disponibles dans la plupart des bibliothèques, constituent les principales références de cet article. Merci à Bernard Hugonnier et à Chinoook Aventure pour avoir joint leur pagaie à la mienne.

Plusieurs lecteurs proposeraient sûrement un tout autre série de parcours, et ils sont invités à le faire, ce qui ne fera que confirmer la diversité des splendeurs naturelles qu'abritent le Québec.

# MEGA BALAYAGE

## Piscines Hors-terre

Jusqu'au 27 mars obtenez **50%** de rabais sur les accessoires sélectionnés lorsque vous achetez une piscine équipée.\*

Piscine équipée à partir de **2899\$** / mois\* accord D Desjardins

À l'achat d'une piscine hors-terre, creusée ou d'un spa, une **MÉGA SURPRISE** vous attend en magasin!

**BALAYAGE** Piscines Creusées

Jusqu'au 27 mars, à l'achat d'une piscine creusée, vous obtenez un **CHAUFFE-EAU GRATUIT** 1600\$

Piscine équipée, installée et trottoir inclus à partir de **1183\$** / mois\*\*

**BALAYAGE** de Piscines de bois

A partir de **2999\$**

Jusqu'au 30 mars obtenez **50%** de rabais sur les accessoires sélectionnés lorsque vous achetez une piscine en bois équipée\*

Sur les accessoires sélectionnés lorsque vous achetez une piscine en bois équipée\*

Courez la chance de gagner un chauffe-eau Turcotte\*\*

Les piscines de bois Aquabois sont exclusives à Club Piscine\*\* sauf modèle Impact

### CLUB PISCINE SUPER FITNESS

QUÉBEC 687, Pierre-Bertrand 687-4270 LÉVIS 5220, de la Rive-Sud 833-0165

\*Photos à titre d'illustration seulement. Jusqu'à épuisement des stocks. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. \*\*Sujet à l'approbation du crédit. Le prix par mois indiqué se rapporte au modèle Delta 12 pieds de Comelux et n'inclut pas l'installation. Voir détails en magasin. Lorsque vous signalez une piscine équipée, vous obtenez 50% de rabais sur les accessoires sélectionnés seulement. \*\*Sujet à l'approbation du crédit. Le prix par mois indiqué se rapporte au modèle Liberty 14 X 26 pi. Voir détails en magasin. À l'achat d'une piscine creusée, vous obtenez un chauffe-eau Teleline 250 000 BTU d'une valeur de 1600\$.